
colorchecker CLASSIC
x·rite
mm

Papiers de M. Thurot

Cours de grammaire comparée

Syntaxe

V

De l'adjectif des noms de nombre

Adjectif

Définition
Fonctions
Equivalents
Syntaxe de l'adjectif



Eugène Burnouf (1831-32)

De l'adjectif

L'homme par la puissance d'abstraction III p. 48 dont il est doué détache des objets extérieurs les qualités qu'il y a reconnues. La classe des adjectifs exprime les résultats de cette abstraction.

Un nom est un son ou un ensemble de sons par lesquels un peuple distingue les choses qui l'entourent II, 165.

Les qualités que représentent les adjectifs sont des qualités communes à plusieurs objets. p. 49

Les adjectifs ne représentent point des individus spéciaux et déterminés. Ils représentent l'idée abstraite d'une qualité. p. 50

Ils ne peuvent être joints qu'à des mots représentant des réalités individuelles p. 51

L'adjectif isolé est vague, appliqué à un substantif il devient aussi spécial que la qualité elle même. Il y a réciprocité entre l'adjectif et la qualité. La qualité détermine l'objet et sert à son individualité p. 52

L'adjectif équivaut à une proposition tout entière par cela seul qu'il est le résultat et l'expression d'un jugement. p. 54



L'adjectif sert 1° d'attribut à une proposition; 2° de déterminatif à un objet en lui ajoutant un caractère nouveau. Ces deux emplois n'en font qu'un, s'il est vrai que l'adjectif dans le second cas représente une proposition dont la copule aurait disparu p. 57

Dans nos langues l'adjectif suit la destinée du substantif comme la qualité suit celle de l'objet. p. 62

adjectif

ἐπίθετον (ὄνομα) dans Aristote comprend l'épithète et la périphrase × Rhet. III, c. 2 et 3 ἀντὶ θέσεως ὁ πατέρα ἀλοιῶντος ×Παρμενίωνι

Apoll. de constr. p. 20 ὁ γραμματικὸς ὁ ἔπεσεν – p. 41 Δίων ὁ φιλόσοφος – ἐπιθετικά – de pron. p. 52 τὰ ἐπιθετικὰ ἢ πηλικότητα ἢ ποσότητα ἢ διάθεσιν ψυχῆς δηλοῖ ἤ τι τοιοῦτον

Dion. Thrax p. 636, 18 ἐπίθετον δέ ἐστι τὸ ἐπὶ κυρίων ἢ προσηγορικῶν ὁμωνύμως ×τιθέμενον καὶ δηλοῦν ἔπαινον ἢ ψόγον. ×

Prisc. II, 28 (adiectivum nomen) adiciatur propriis vel appellativis et significat laudem vel vituperationem vel medium vel accidens unicuique. – II, 25: adiectiva autem ideo vocantur quod aliis appellativis quae substantiam significant vel etiam propriis adici solent ad manifestandam eorum qualitatem vel quantitatem.

XIII siècle. adjectivum nomen significat per modum adiacentis.

(c. 2) 1405 b 21 καὶ ἐν τοῖς ἐπιθέτοις ἔστι μὲν τὰς ἐπιθέσεις ποιεῖσθαι ἀπὸ φαύλου ἢ αἰσχροῦ οἷον ὁ μητροφόντης ἔστι δὲ ἀπὸ τοῦ βελτίονος οἷον ὁ πατρὸς ἀμύντωρ

(c. 3) Alcidamas

... 1406 a 28 οὐκ ἱδρῶτα ἀλλὰ τοῖς τῆς ὕλης κλάδοις ~~ἀλλὰ τοῖς τῆς ὕλης κλάδοις~~ ἀπήρυχεν καὶ οὐ τὸ σῶμα παρήμπισχεν ἀλλὰ τὴν τοῦ σώματος αἰσχύνην

~~le même qui lui sert à~~ donnait à

× ὅμοιον ὂν διαφορὰς δὲ οὐσίας ὑποκείμενον (p. 867, 31) , désignant différentes

× λαμβάνεται δὲ τριχῶς ἀπὸ ψυχῆς (σοφός), ἀπὸ σώματος (ταχύς), ἀπὸ τῶν ἐκτός. (πλούσιος)



Port royal II p. 69 les noms qui signifient les substances [= les choses] ont été appelés noms substantifs; ceux qui signifient les accidents [= la manière des choses] en marquant le sujet auquel ces accidents conviennent, noms adjectifs. ... la signification distincte de rouge est la rougeur; mais il la signifie en marquant confusément le sujet de cette rougeur d'où vient qu'il ne subsiste pas seul dans le discours, puisqu'on y doit exprimer ou sous-entendre le mot qui signifie ce sujet

Beauzée II, 3 p. 184. Les adjectifs sont des mots qui expriment des êtres indéterminés en les désignant par une idée précise, mais accidentelle à la nature commune déterminément énoncée par les noms appellatifs auxquels on les joint.

Lhomond Gr. Fr. II. L'adjectif est un mot que l'on ajoute au nom pour marquer la qualité d'une personne ou d'une chose.

Say p. 14 les adjectifs sont destinés à ajouter au nom qui rappelle l'idée de la nature des êtres une qualité qui peut appartenir également à des êtres de différente nature.

Dumarsais. Encyclopédie. adjectif l'adjectif est un mot qui donne une qualification au substantif, il en désigne une qualité ou manière d'être.

G. gr. § 13

Burnouf l'adjectif est un mot qui se joint au substantif pour désigner une qualité ou une manière d'être

Dutrey § 16 l'adjectif est le mot qui s'ajoute au nom pour le qualifier.

Lemaire § 12 l'adjectif est ainsi nommé parce qu'on l'ajoute au substtif pour en modifier la sigcation.

Heyse p. 149 adjective oder beiwörter im weitesten Sinne des Wortes sind alle diejenigen Beilege- und Bestimmwörter (Attributiva) welche ein dem Gegenstande beigelegtes unselbständig gedachtes Merkmal bezeichnen ohne zugleich, wie das Verbum, die Kraft des aussagens oder Urtheilens in sich zu enthalten; in engerer Bedeutung aber nur diejenigen Merkmalswörter, welche eine dem Gegenstande selbst angehörende Eigenschaft oder Beschaffenheit (eine Qualität) ausdrücken (adjectiva qualitativa), mit ausschluss der Bestimmwörter, welche nur eine formelle Bestimmung oder Beziehung des Gegenstandes bezeichnen, ~~oder~~ also der adjectiva ~~qualitativa~~ quantitativa oder Zahlwörter, der adjectivischen Pronomina und der Artikel.



Division des adjectifs. Dumarsais ~~entre les~~ entre les adjectifs physiques (qui désignent les [blanc noir amer] impressions que les objets font sur nos sens) il y a les adjectifs métaphysiques qui signifient les différentes sortes de vues sous lesquelles l'esprit peut considérer les êtres : mon, ton, son, premier, différent, semblable, grand, petit etc.

Beauzée p. 185 les adjectifs physiques sont ceux qui ajoutent à la compréhension du nom appellatif une idée accessoire qui devient partielle dans l'ensemble — p. 193 les articles sont des adjectifs qui indiquent l'application du nom aux individus auxquels il peut convenir dans les circonstances actuelles.

adjectif

L'adjectif est une partie du discours qui signifie une qualité considérée comme inhérente à un ~~sujet~~ être.

Sa fonction propre est d'exprimer le qualificatif. — Il remplit aussi les fonctions de substantif, ~~et~~ d'adverbe, de terme complété

Le genre et le nombre ne servent qu'à marquer le rapport qui l'unit au terme qualifié mais ne ~~déterminent~~ modifient pas l'idée qu'il exprime ; elle n'est [illegible] que par les degrés de comparaison

construit comme qualificatif, il peut modifier le terme qualifié sans intermédiaire d'un verbe ou par l'intermédiaire d'un verbe. ~~Il est épithète ou attribut.~~

construit ~~comme épithète il peut être~~ sans intermédiaire d'un verbe il est épithète. L'épithète est synthétique appositive ou attributive

employé ~~[illegible]~~ comme épithète, ou en apposition ou ~~comme~~ attribut. une sorte de

~~Il est employé comme épithète~~ L'épithète est synthétique lorsqu'~~il qualifie un substantif~~ elle est étroitement unie au ~~[illegible]~~ terme qualifié soit par le sens soit par la construction. ~~Il~~ Elle qualifie toujours un substantif.

~~Il est employé~~ Elle est en appositive ~~[illegible]~~ lorsqu'~~il~~ elle est l'équivalent du participe construit en apposition. ~~Il~~ Elle peut qualifier alors le pronom personnel qui est contenu dans la désinence du verbe ou les formes qui en tiennent lieu en Français comme je, tu, il.

~~employé comme~~ [il est] attribut [illegible] sans intermédiaire d'un verbe et forme avec le sujet [qualifié] ~~une~~ sorte de proposition qui est sujet ou complément dans une autre proposition.

L'adjectif est une partie du discours qui signifie une qualité considérée comme inhérente à ~~un objet~~. Avec

Il se distingue par là ~~du substantif~~ des noms abstraits qui signifient la qualité considérée, indépendamment de l'objet auquel elle appartient. blanc — blancheur.

Il se distingue du verbe en ce que il signifie la qualité comme inhérente à l'objet indépendamment de toute autre idée tandis que le verbe la signifie comme une action accomplie ~~par~~ ou subie l'objet dans des ~~conditions~~ circonstances déterminées de voix et de temps. — albus albet. — De plus l'adjectif est lié au terme qualifié par le rapport de qualification, le verbe au sujet par le rapport d'énonciation. L'adjectif exprime l'union de la qualité avec l'objet telle que l'esprit se la représente en dehors de lui; le verbe exprime la même union comme un acte de l'opération de l'esprit qu'on appelle jugement. Cependant cette distinction n'est pas toujours nettement marquée. Les deux parties du discours se distinguent plutôt par leur signification que par leurs fonctions.



Les adjectifs peuvent être divisés en plusieurs classes suivant la signification de la racine ou du radical avec lequel ils sont formés.

1° Les uns sont formés avec une racine qui signifie relation avec la personne qui parle ou pronominale. — pronoms possessifs, démonstratifs, interrogatifs, indéfinis, relatifs.

2° les autres sont formés avec une racine qui signifie l'idée de nombre — noms de nombre

3° les autres sont formés avec une racine ou un radical qui signifie une idée de qualité.

Parmi ces derniers

(a) les uns sont formés avec une racine qui ne signifie que qualité ἀγαθός, κακός, bonus, malus, albus, niger.

2° les autres sont formés avec le radical d'un substantif. Le suffixe qu'on y ajoute exprime un rapport quelconque du terme qualifié avec l'objet signifié par le substantif. Ce rapport peut être analysé par une préposition ou



18

ayant pour complément

une préposition ou relative construite avec le substantif dont le génit le l'adjectif est formé. Ces adjectifs sont souvent employés en latin parce qu'il a plus de difficultés que la langue française à construire le substantif avec les compléments du verbe. — οὐράνιος — λίθινος, ἐαρινός — Latin — les animaux terrestres, aquatiques.

3°) l'adjectif est formé avec le radical du verbe. πειστικός, timidus, docilis, amabilis. faisable aimable.

[illegible] πειστικός,

Adjectif

Employé substantivement

Grec. Tous les adjectifs[x] peuvent être employés substantivement. Ils sont ou ne sont pas précédés de l'article dans les mêmes cas que le substantif.

[x] ~~même~~ à tous les degrés de comparaison

au masculin ils désignent des personnes, du sexe masculin ou des ~~hommes ou femmes~~ ~~et femmes~~ deux sexes, suivant le sens.

ils s'emploient assez souvent au féminin ; mais il y a ellipse du mot γυνή[1], ou ἡμέρα[2], χώρα γῆ[3] (τῇ ὑστεραίᾳ), ὁδός[4], μερίς[5], μοῖρα[6], χείρ[7], ~~[illegible]~~ πληγή[8], τέχνη[9], δίκη[10], ψῆφος[11], γνώμη[12], δραχμή[13], ἄγκυρα[14], θρίξ[15]. Dans ~~beaucoup de~~ quels cas on ne sous-entend pas un substantif particulier, mais l'idée de direction, ~~[illegible]~~ (ἐξ ἐναντίας), distance (μακρὰν ἄπεισι), situation (τῆς ἴσης καὶ ὁμοίας μετέχων), manière (τὴν ἄλλως ἀδολεσχῶ)

= en l'air, sans fruit

(διὰ πολεμίας), βαδίζειν εὐθεῖαν (ὁδόν) εἰκοστῇ (ἡμέρᾳ) μόνον ἐπράσσοντο, ἡ εἱμαρμένη (μοῖρα), τυπτόμενος ταῖς πλατείαις ἔφευγεν ~~[illegible]~~, ταύτην ὀλίγας[8] ἔπαισε ; μουσική[9], — ἐξ ἐρήμου[10] κατηγορεῖν, ~~[illegible]~~ — τὴν ἐναντίαν[11] λάχην νικᾷ ἔθετο — ἡ ἐμὴ[12] νικᾷ, — τρία τάλαντα καὶ[13] χιλίας εἴληφε, — οὐκ ἐπὶ τῆς αὐτῆς[14] ὁρμεῖ τοῖς πολλοῖς, — πολλὰ[15] χαίρειν μηνύσεις, οὐ φροντίσεως.

20

Au neutre ils désignent des

circonstances

rapports de temps, (ἐσαῦθις) de lieu, (ἐν μέσῳ) l'idée indéfinie de chose, (ψυχρόν, θερμόν) à laquelle appartient la qualité, une classe de personnes (τὸ θεῖον, τὸ θῆλυ), une collection (τὸ πολιτικόν, ξενικόν), toute espèce d'objet possédé (τὸ κοινόν, τὸ ἴδιον), une situation (τὸ ἀκίνδυνον), action, pensée, expression (τὸ δέον, τὸ ἀληθές, ἐν βραχυτέροις), science, ~~[illegible]~~ caractère (τὸ καλόν, τὸ γενναῖον).

Latin. certains adjectifs ont été employés comme substantifs si habituellement, qu'on n'a plus pensé à l'idée ou au mot qui peut être sous-entendu, et ils sont devenus de vrais substantifs: amicus, amica, inimicus, adversarius, patria, fera, bonum, malum etc. On reconnait qu'ils sont devenus de vrais substantifs à ce que leur emploi n'est pas soumis aux mêmes restrictions que les adjectifs pris substantivement.

1° au masculin, les adjectifs s'emploient substantivement au pluriel pour désigner une certaine classe d'hommes: boni, docti, omnes boni.

le singulier est plus rarement employé, et seulement quand le sens général exclut toute équivoque×: assentatio non modo ~~[illegible]~~ amico, sed ne libero quidem digna est. Cic. de amic. 24. est prudentis sustinere impetum benevolentiae. Cic. de amic. 17. Plurimum in faciendo interest inter doctum et rudem, non multum in judicando. de or. 3, 51.

× comme par exemple dans une opposition entre deux personnes.



Hors de là, l'adjectif doit s'appuyer sur un substantif:

un savant = homo doctus. un vrai Romain = vir vere Romanus. (on dit pour désigner une personne déterminée Romanus (Liv. 31, 32) = le Romain. Rhodius (ibid. 41, 3) = le Rhodien) ~~[illegible]~~ aucun savant = nemo (s. non nullus) doctus. ~~[illegible]~~ intolérable même pour un Perse = ne Persae quidem cuiquam (s. non illi) tolerabile. Cic. ad Att. 8, 2. beaucoup de savants = multi et ii docti. – illi perdito et furioso. Cic. pro Mil. 33. – imperii cujusdam aut ambitiosi. Cic. ~~Lael.~~ de amic. 16. – qui vir Atheniensis indoctus. Cic. 2 or. 3, 11.

~~3° on sous-entend certains substantifs~~
~~devant avec certains adjectifs: cani (capilli); frigidam, calidam (aquam) potare; primas, secundas (partes) agere; tertiana, quartana (febris); ferina (carne) vesci; dextra, sinistra (manus); hiberna, stativa (castra); praetexta (toga) etc.~~

adjectifs

employés substantivement

2° Le neutre singulier, ~~s'emploie~~ sans préposition, ne s'emploie guère qu'au nominatif, à l'accusatif, ou au génitif partitif, rarement à l'ablatif et au datif. Il désigne l'idée ~~générale~~ abstraite de qualité: honestum, bonum, utile, justum, calidum, frigidum, album – species deorum quae nihil concreti habeat, nihil solidi, nihil expressi, nihil eminentis. Cic. de N. D. 1, 27

précédé d'une préposition, il s'emploie très souvent pour désigner des ~~rapports~~ circonstances de lieu, une situation, rarement ~~de~~ pour désigner des ~~rapports~~ circonstances de temps: 1° in medium, de medio, in occulto stare, in mulso collocare, in exiguum concludere etc. 2° aut perridiculum aut severe Cic. de off. 1, 27. a bono honestoque in pravum abstractus est Sall. Jug. 22. in tranquillo tempestatem optare Cic. de off. 1, 24. 3° in posterum praesentire, ad extremum exspectare; apud Apuleium, quoniam in perpetuum (= une fois pour toutes) non placet, in dies ~~..~~ (= chaque jour, au jour le jour)



ut maxime videbis. Cic. ad Att. 12, 15.

le comparatif est fort rare, ~~avec~~ encore plus le superlatif.

La ~~~~ contraction du neutre substantif avec un génitif (reliquum noctis), un autre pronom (calidum illud atque igneum Cic. de N. D. 2, 10), ~~ou~~ un nouvel adjectif (in infinito inani Cic. de Fin. 1, 6) est enfermée dans des limites très étroites.

× omne supervacuum pleno de pectore manat. Hor. A. P. 337

b) le neutre pluriel s'emploie au nominatif et à l'accusatif encore plus fréquemment que le neutre singulier; ~~pour~~ il désigne ~~~~ les choses auxquelles appartient la qualité. pulchra, vera, justa etc. et avec le génitif partitif: per aversa urbis, per obliqua campi etc.

le génitif et le datif sont rares.

3° on sous-entend certains substantifs devant certains adjectifs: cani (capilli); frigidam, calidam (aquam) potare; primas, secundas (partes) agere; tertiana, quartana (febris); ferina (carne) vesci; dextra, sinistra (manus); tribuna, stativa (castra); praetexta (toga) etc.

Français. — L'adjectif s'emploie substantivement au masculin pour désigner des personnes, précédé de le, un, ce cet, qui ont les mêmes significations que devant des substantifs.

L'adjectif précédé de l'article le désigne souvent l'idée abstraite de la qualité : le beau, l'utile, l'honnête etc. Il est alors comme au neutre, et toujours au singulier, comme les pronoms neutres que quoi, ce, ~~cela~~ le etc.

L'usage décide quels sont les adjectifs qui peuvent s'employer substantivement dans les conditions précédentes.

Tout adjectif s'emploie substantivement au superlatif relatif : les plus sages, les plus sensibles, les plus raisonnables.

Tout adjectif s'emploie substantivement précédé du de partitif après les pronoms démonstratifs ceci, cela, ça, ~~et~~ les pronoms ~~relatifs~~ interrogatifs que, quoi, les pronoms indéfinis rien, personne, quelqu'un, quelque chose, les noms de nombre construits avec il y a. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre



avec le substantif qui est rappelé par en, ou qui accompagne les noms de nombre.* dans les autres locutions il est au masculin singulier : c'est ceci, cela de commun ; si j'en avais trouvé d'aussi cruels que vous ; x je ne sais rien de nouveau ; je ne connais personne d'aussi heureux ; quelqu'un d'entreprenant, quelque chose de bon ; il y eut mille soldats de tués.

x qu'y a-t-il de plus puissant ? quoi de meilleur ?

adjectif

terme complété

L'adjectif peut se construire avec l'adverbe et tous les cas obliques, excepté l'accusatif du complément direct. Encore en Grec rencontre-t-on cette dernière construction. et en Latin avec les adjectifs en bundus. voir à l'accusatif.




ECOLE NORMALE SUPERIEURE



Adjectif

épithète

L'adjectif est ~~adjoint~~ employé comme épithète quand il qualifie purement et simplement ~~le substantif ou ce qui le représente~~, sans qu'il s'ajoute au rapport de qualification aucune idée d'affirmation.

L'épithète est qualification ou appositive ou attributive

~~Le lien qui unit l'épithète au terme qualifié peut être plus ou moins étroit.~~ La modification que l'épithète apporte au sens du terme qualifié peut être essentielle ou accessoire

1° L'épithète peut être tellement liée au substantif, que les deux mots n'expriment ~~forment~~ ensemble qu'une seule idée, et que l'épithète ~~l'un~~ ne puisse être retranchée sans que le sens soit détruit, comme quand on veut désigner une espèce par le substantif qui désigne le genre et l'épithète qui ~~exprime~~ désigne la différence spécifique : les animaux terrestres, aquatiques.

Il arrive souvent en Latin, particulièrement quand le substantif est un nom abstrait d'action, que l'épithète adjectif dérivé d'un substantif exprime une circonstance essentielle de



l'action : in invidia senatoria consequi Cic. pro Cluent. 28 (= profiter de la malveillance dont le sénat était l'objet, de l'impopularité du sénat) - decemviralis odium (= la haine contre les décemvirs) Liv. 3, 42. quum sint populares multi variique lapsus (= comme il y a beaucoup de causes diverses qui empêchent de réussir devant le peuple) Cic. de or. 2, 83. - iter maritimum = la route par mer - pugna Leuctrica = la bataille de Leuctres - Neoptolemus Ennianus = le Néoptolème d'Ennius, Néoptolème dans Ennius. - cet emploi de l'adjectif est plus rare en Grec et en français.

En Grec en Latin et en Français l'adjectif neutre est employé pour qualifier par une modification essentielle l'action dont l'idée est contenue dans le verbe. L'adjectif est pris pour ainsi dire substantivement : δεινὸν βλέπειν = δεινὸν βλέμμα βλέπειν — raucum clamare = raucum clamorem clamare — frapper fort = frapper un coup fort.



2° L'épithète peut être liée au substantif de telle sorte que le sens soit seulement affaibli mais non détruit si elle est retranchée.

Telles sont les épithètes descriptives ~~en~~ dans la poésie et dans la prose qui l'imite: Invitent croceis halantes floribus horti — le feu sort à travers ses humides prunelles. Boil. Ep. 4, 62. — Ceux qui marquent manière, degré, ou qui ~~ont avec le reste de~~ expriment relativement à la proposition ~~un rapport~~ une circonstance de causalité, d'opposition, de manière etc: Si detes qui ne pouvaient soutenir ces effroyables dépenses que par des rapines insupportables.. Bos. Disc. 2, 9. Sous un prince si ambitieux Babylone s'enorgueillit. id. ibid. 7. Un si pieux empereur fit pourtant une grande faute. id. ibid. 11. L'impatient Néron cesse de se contraindre. Brit. 1, 1. Vous qui déshéritant le fils de Claudius avez nommé César l'heureux Domitius. Brit. 1, 1.

Les épithètes qui marquent un rapport avec l'ensemble de la proposition sont employées plus fréquemment en Français qu'en Grec et en Latin.

adjectif

~~[illegible]~~

épithète

3° Il peut arriver qu'un substantif soit qualifié par plusieurs épithètes, dont l'une exprime une modification essentielle ou principale et l'autre ou même les autres des modifications accessoires. ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~



γέρων ἐραστὴς ἐσχάτη κακὴ τύχη[x] synonymie. περὶ ἀνθρώπου ὑφάντου πρεσβύτου[x] λέγει Plat. ἄλλη μία μόνη δουλεία ἑκούσιος[x] λείπεται οὐκ ἐπονείδιστος· αὕτη δέ ἐστιν ἡ περὶ τὴν ἀρετήν Plat.

[x] κακὴ - τύχη
[x] ἀνθρώπου - ὑφάντου
[x] δουλεία - ἑκούσιος



privata navis oneraria[x] maxima Cic. Verr. 5,52. accedunt eodem multa privata magna ejus in me merita[x] Cic. Phil. 13,4. duae maximae finitimae gentes[x] Liv. 2,53. vento secundo[x] vehementi satis profecti. Liv. 29,27.

x navis-oneraria

x privata-merita

x finitimae-gentes

x vento-secundo

. . . . .

quis enim non timeat omnia providentem et cogitantem et animadvertentem et omnia ad se pertinere pu- ~~tantem~~ curiosum et plenum negotii deum[x]? Cic. N. D. 1,20. alia quaedam dicendi molliora ac remissiora genera[x] viguerunt Cic. ~~de~~ de or. 2,23. ex hoc nascitur etiam, ut communis hominum inter homines naturalis sit commendatio Cic. fin. 3,19 (= ut communis hominum inter homines commendatio, a natura profecta) justis omnibus hospitalibus, privatisque et publicis, funguntur officiis[x] Liv. 9,6. saltus duo alti,[x] angusti silvosique, sunt Liv. 9,2.

x deum lié étroitement aux participes

x molliora ac rem.-genera

x hospitalibus-officiis

x saltus-alti.

adjectif

épithète

Français. – on dit très communément avec les pronoms ~~démonstratifs~~ et les noms de nombre : les autres ainsi les généraux, le quatrième ainsi le général, certain méchant garçon ~~d'autres~~ de une méchante petite vieille femme





adjectif

~~[illegible]~~

employé en apposition

L'adjectif est employé en apposition quand au rapport de qualification qu'il signifie se joint l'idée d'un rapport d'affirmation analogue à celui qu'exprime le participe, ~~en d'autres termes quand il est construit avec la signification du participe~~ ainsi construit il peut signifier ~~exprimer~~ la plupart des ~~[illegible]~~ rapports que marque le participe, circonstance accessoire de l'action, cause, opposition, concession, appréciation de l'action signifiée par la proposition principale.ˣ

quand il est construit comme le participe en apposition

~~en français il est souvent construit absolument, et le substantif de même.~~

~~ˣcomme le participe il peut former avec son sujet une sorte de proposition qui est elle même sujet ou complément d'une proposition principale.~~

cet emploi de l'adjectif est plus ~~[illegible]~~ rare en Grec et en latin, très commun en français.

en français et en latin l'adjectif et le substantif peuvent se construire absolument, dans les mêmes conditions que le participe.



adjectif

employé en apposition

πένης οὐδεὶς εὐγενὴς ἀνήρ. Eurip.

τίς ἄμοχθος εὐκλεής; Eurip. (Il dit ailleurs: οὐδεὶς ὢν ῥᾴθυμος εὐκλεὴς ἀνήρ). ῥᾴθυμος ἂν ᾖς, πλούσιος πένης ἔσῃ Mén.



Latin. Cette construction est assez rare ~~sous une autre forme que celle de l'ablatif absolu~~

~~Si volet usus, [illegible]~~

~~[illegible] Hor. [illegible], 2, 34.~~ gladii quos praelongos (= praelongi quum sint) utraque manu regunt Tac.

et ipse haud vanus praesens (= quum ~~[illegible]~~ praesens esset) monitor Liv. 24, 35.

[illegible] pharetra sinit Apollo. Hor. od. 1

~~Elle est très commune sous la forme de l'ablatif absolu~~

~~Elle est très commune sous la forme de l'ablatif absolu. — Augustus natus est Cicerone et Antonio consulibus. Antonius Caesare ignaro magister equitum constitutus est. hoc factum est me invito. nihil de hac re agi potest salvis legibus. Lex Cassia lata est Scipione auctore.~~

adjectif

employé en apposition

Français. ainsi employé l'adjectif prend toutes les constructions du participe

Nabuchodonosor II plus terrible que son père Nabopolassar lui succéda Bos. disc. hist. I, 7. l'histoire de Xénophon plus suivie et plus vraisemblable en elle même a encore cet avantage que… id. ibid. à ce pieux guerrier succéda son fils Salomon, sage, juste, pacifique, dont les mains pures de sang furent jugées dignes de bâtir le temple de Dieu. id. ibid. I, 5. Amasias, son fils, meilleur que lui, fut mis sur le trône. id. ibid. I, 6. et que derrière un voile, invisible et présente, j'étais de ce grand corps l'âme toute puissante. Rac. Brit. I, 1. que m'importe après tout que Néron plus fidèle d'une longue vertu laisse un jour le modèle. id. ibid. vous seul jusques ici contraire à vos désirs n'osez par un divorce assurer vos plaisirs. ibid. 4, 2. d'autant plus malheureuse qu'il aura su lui plaire, Octavie, doit plutôt souhaiter sa colère. ibid. 2, 2.

ou lors que plus tranquille assis dans le sénat ~~il~~ faudra décider du destin de l'Etat. ibid 3, 1. – ~~indomptable taureau, dragon impétueux, sa croupe se recourbe en replis tortueux.~~

~~issue de cette race, fille de Henri le Grand, un grand cœur~~ a répondu à sa naissance. Boss.

concomitance



un homme s'est rencontré, d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher.

d'eux parlant liberté ils en ont à la fin détruit les causes, honteux d'obéir en tant de pouvoir et leurs propres mains leur faisant horreur. Boss.

vous avez vu cent fois nos soldats en courroux porter en murmurant leurs aigles devant vous, honteux de rabaisser par cet indigne usage les héros dont encor elles portent l'image. Brit. 4, 2.

fidèle ~~dépositaire des plaintes et des secrets, elle disait… Boss. or. fun. d'H. d'A.~~

<u>causalité</u>. les Samaritains jaloux de leur gloire voulurent prendre part à ce grand ouvrage. Boss. disc. h. 2, 8. il le faut attribuer à l'ignorance des Grecs plus éloquents dans leurs narrations que curieux dans leurs recherches id. ibid. 1, 7. le royaume d'Israël... reprenait des forces sous Jéroboam II plus pieux que ses prédécesseurs. id. ibid 2, 6. las de se faire aimer il veut se faire craindre. id. ibid 1, 1. absente de la cour je n'ai pas dû penser, seigneur qu'en l'art de feindre il fallût m'exercer. ibid. II, 3. immobile, saisi d'un long étonnement, je l'ai laissé passer dans son appartement. ibid. 2, 2. jusqu'ici d'un vain titre couvert ~~ignoré~~, inutile à la cour, on était ignoré. ibid. 3, 4. ~~[illegible]~~ ~~et mon roi vaincu et fait prisonnier, elle réconcilié avec la France le roi son mari et le roi son fils. Boss. or. fun. de H. de Fr.~~

trop présente à mes yeux je croyais lui parler. Rac. ibid. 2, 2. ~~[illegible]~~

opposition. leur général invin-
cible contre l'ennemi ne peut tenir
dans le devoir ses propres soldats. Bos-
suet, Disc. sur l'hist. univ. I, 9. le fils est
toujours en guerre, toujours prêt à donner
la paix à ses ennemis et à l'empire
id. ibid I, 10. toujours victorieux, jamais
il ne fit la guerre que par nécessité.
id. ibid I, 11. les rois de Ninive et de Babylone
plus <u>puissants</u> (opposition) mais <u>plus inconnus</u>
<u>à la Grèce</u> (causalité) ont été presque ou-
bliés dans ce qui nous reste d'histoires
grecques. id. ibid. I, 7. l'Égypte si jalouse
de ses lois veut les leurs. id. ibid. I, 8.
si jeune encore se connaît-il lui-même!
ibid. II, 2.



appréciation de l'action. le peuple ingrat oublia Dieu. Boss. disc. sur l'hist. univ. I, 7. Le pape St Léon plus puissant qu'Aëtius et que les armées Romaines le fit respecter par ce roi barbare et payen. id. ibid. I, 11. Il entreprit témérairement la guerre contre les Parthes funeste à lui et à sa patrie. id. ibid. I, 9. toujours humble, toujours timide. Néron n'a-t-il été Auguste et César que de nom? Rac. Brit. I, 2. ami infidèle, l'amitié n'a plus rien pour lui dès qu'elle intéresse sa fortune. mauvais citoyen, la vérité ne lui paraît estimable qu'autant qu'elle lui est utile. Massillon

douce familière agréable autant que ferme et vigoureuse elle savoit persuader et convaincre aussi bien que commander. Boss. or. fun. d'H. de Fr.

c'est ainsi qu'il détournoit l'écriture sainte pour autoriser sa flatterie; aveugle qui transportoit aux étrangers l'espérance de Jacob et de Juda; qui cherchoit en Vespasien le fils d'Abraham et de David, et attribuoit à un prince idolâtre le titre de celui dont les lumières devoient retirer les gentils de l'idolâtrie. Boss. II, 10.

d'eux par leur liberté, ils en ont à la fin détesté les excès, honteux d'avoir eu tant de pouvoir, et leurs propres excès leur faisant horreur. Boss.

adjectif
~~apposition~~
~~attribut~~
attribut qualificatif
Proposition employée substantivement

on reconnait que l'adjectif employé comme attribut qualificatif ~~[illegible]~~ forme avec son sujet une sorte de proposition employée substantivement, quand on peut ~~[illegible]~~ transformer l'adjectif en substantif ayant pour complément le sujet qualifié : nullus deum metus = l'absence de toute crainte des dieux. — Ἐν ἀφθόνοις τοῖς ἐπιτηδείοις = dans l'abondance de tout ce qui est nécessaire à la vie.

~~Mais l'adjectif ainsi employé~~

L'adjectif s'emploie parfois comme attribut sans intermédiaire d'un verbe et forme avec son ~~subst~~ sujet une sorte de proposition qui se construit substantivement. on reconnait cet emploi de l'adjectif quand on peut le transformer en substantif ayant pour complément le sujet qualifié :



Grec. L'adjectif s'emploie aussi surtout après des prépositions.

διεχειμάσατε ἐν ἀφθόνοις τοῖς ἐπιτηδείοις Xén. νόμους ἔθεσθε ἐπ' ἀδήλοις μὲν (= sans savoir) τοῖς ἀδικήσουσιν, ἀδήλοις δὲ τοῖς ἀδικησομένοις. Dém. ἡ πρόκλησις ἐγένετο ἐν τῇ ἀγορᾷ μέσῃ Dém. ἐπ' ἄκραν ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ἀφικνεῖσθε τὸ ζητούμενον Plat.



adjectif
attribut qualificatif
proposition employée substantivement

Latin ×

altera sententia est, quae definit amicitiam paribus (= paritate) officiis et voluntatibus Cic. de amic. 16. qui (vir virtute praestans) quum prohiberet injuria tenuiores, aequitate constituenda summos cum infimis pari jure retineret Cic. off. 2, 12. eam rem (le meurtre de Tatius) minus aegre quam dignum erat tulisse Romulum ferunt, seu ob infidam (= à cause du peu de sûreté qui se rencontre dans) societatem regni, seu .. Liv. 1, 14. has tantas viri virtutes ingentia vitia aequabant, inhumana crudelitas, perfidia plus quam Punica, nihil veri, nihil sancti, nullus deum metus, nullum jusjurandum, nulla religio Liv. 21, 4. multa me dehortantur a vobis, quirites, ni studium reipublicae omnia superet: opes factionis, vestra patientia, jus nullum (= l'absence de toute légalité) Sall. Jug. 31.



praeclara est aequabilitas in omni vita et idem semper (= l'impassibilité) vultus eademque frons. Cic. off. 1, 26. hic est enim ille vultus semper idem, quem dicitur Xanthippe praedicare soli-ta in viro suo fuisse Socrate Cic. Tusc. 3, 15.

+ on emploie ainsi les superlatifs qui expriment l'ordre dans le temps et dans l'espace et l'adjectif medius : vere primo. extremo anno. summus mons a Labieno tenebatur. ex intima philosophia. in media urbe.

on construit l'adjectif et le substantif à l'ablatif absolu : Augustus natus est Cicerone et Antonio consulibus. hoc factum est me invito. Antonius Caesare ignaro magister equitum factus est. salvis legibus.

Français.

<u>Son infâme Antinoüs</u> dont il fit un dieu couvre de honte toute sa vie. Boss. disc. sur l'hist. univ. I, 10 (= l'infamie de ses relations avec Antinoüs)

Très fréquemment dans les énumérations; où paraissent les mœurs contraires des deux frères: l'innocence d'Abel, sa vie pastorale et ses offrandes <u>agréables</u> ... Boss. disc. sur l'hist. I, 1. on y voit avant toutes choses: l'innocence et la sagesse du jeune Joseph ... ses frères <u>jaloux</u>, et la jalousie cause pour la seconde fois d'un parri-
cide. ibid I, 3.



adjectif
attribut

L'adjectif et le substantif sont employés comme attributs, quand ils sont unis ~~à~~ à un sujet par le rapport d'~~affirmation~~ énonciation que signifie le verbe. ~~[illegible]~~

ainsi employés

ou ils qualifient le sujet de la proposition par l'intermédiaire du verbe qui marque comment la qualité signifiée par l'adjectif ou le substantif appartient au sujet. — attribut qualificatif. Cicéron fut nommé consul.

ou ils expriment l'une des circonstances de l'action signifiée par le verbe, modifient l'attribut dont l'idée est contenue dans le verbe, et deviennent ainsi quant au sens l'équivalent d'un adverbe. — attribut déterminatif. — il arriva le premier



adjectif

attribut qualificatif

Le verbe qui unit l'attribut qualificatif (adjectif ou substantif) à son sujet est intransitif ou transitif.

quand le verbe est intransitif, il marque les circonstances où l'attribut qualifie son sujet; ~~et~~ le sujet qualifié par ~~de~~ l'attribut est aussi celui du verbe.[x] quand le verbe intransitif est le verbe substantif, il n'y a d'autres circonstances marquées que celles qui sont signifiées par la voix, le mode et le temps: dieu est bon. — quand le verbe est attributif, aux circonstances marquées par les flexions du verbe s'ajoute celle qui est marquée par le radical: il se retira honteux. verbe réfléchi, ~~temps passé~~ fait positif, temps passé, action de se retirer, telles sont les circonstances où l'attribut honteux qualifie il

[x] et le sujet n'est uni à l'attribut que par le rapport d'affirmation dont l'idée est contenue dans le verbe.

quand le verbe est transitif,[x] il marque que l'union du sujet avec l'attribut qui le qualifie est l'objet ~~[illegible]~~ de l'action ~~[illegible]~~. si cette union est

[x] non seulement il exprime les circonstances signifiées par les flexions, mais encore



exprimé sous la forme d'une action subie par le sujet, le verbe est au passif, le sujet qualifié par l'attribut est le même que celui du verbe : Numa rex creatur a populo Romano. Si l'union de l'attribut avec le sujet qualifié est exprimé sous la forme d'une action exercé sur le sujet qualifié par un autre sujet, le verbe est à l'actif, le sujet qui exerce l'action devient le sujet du verbe, et le sujet qui subit l'action devient avec son attribut complément du verbe. Populus Romanus Numam regem creavit.

Verbes intransitifs

Dans les trois langues, le adjectif et le substantif s'emploient comme attributs particulièrement avec les verbes qui signifient être seul ou avec différentes modifications comme devenir, naître, mourir, et beaucoup de verbes qui signifient mouvement ou repos.× Deus est bonus, mortuus est pauper, divum incedo regina. il en sortira honteux. je ceignis la tiare et marchai son égal.

× l'attribut signifie tantôt une qualité appartenant au sujet, tantôt une situation, un état du sujet.

Le Grec emploie le substantif et l'adjectif comme attributs en beaucoup plus de cas qu'en Latin et en français : τίνος διδάσκαλοι ἥκετε; (= ~~[illegible]~~ quelle science faites vous profession d'enseigner en venant ici ? ~~[illegible]~~) Plat. ἔφη αὐτὰς (τὰς ναῦς) ἐλάσσους (= en moins grand nombre) ἢ βασιλεὺς ἔταξε συλλεχθῆναι. Thuc. ἔφασκεν ὄνειδος ἐξελθεῖν ταύτην τὴν στρατιὰν τῇ πόλει Dem.



adjectif

attribut qualificatif

verbes transitifs

quand l'union de l'attribut qualificatif avec son sujet est l'objet de l'action signifiée par un verbe transitif, le rapport de l'objet à l'action ~~est~~ peut être immédiat : je le vois heureux — ils le nommèrent roi. Il peut être le résultat de l'action... ~~mais~~ en Grec il peut être exprimé par le génitif le datif ou une préposition : τῆς τύχης εὐδαίμονος τύχοιτε Eurip. ἐνόμιζεν ὅσῳ ἂν θᾶττον ἔλθοι, τοσούτῳ ἀπαρασκευαστέρῳ βασιλεῖ μαχεῖσθαι Xén. τὸ ὑπὸ τῶν ὁμοίων ἑκόντων θαυμάζεσθαι τοῦ παρὰ τοῦ δεσπότου λαμβάνειν ὁτιοῦν κρεῖττον δοκεῖ εἶναι. Il peut se construire avec une préposition : διεχέματαν ἐν ἀφθόνοις τοῖς ἐπιτηδείοις Xén.

cependant dans certains cas l'union de l'attribut avec le sujet peut être une conséquence et non l'objet immédiat de l'action signifiée par le verbe. Grec ἆρας μετέωρον ἐς τὸ βάραθρον ἐμβαλῶ Aristoph. τοῦτον τρέψαντε ἀπαύξειν μέγαν Plat. μουσικὸν Ἔρως διδάσκει, κἂν ἄμουσος ᾖ τὸ πρίν (= l'amour apprend à devenir musicien, quand même on aurait été jusque là étranger à cet art) Eurip. — Latin ce tour est peu rare. Il se rencontre dans la locution sublimem aliquem rapere, auferre, ferre. — premunt placida aequora pontus Virg. En. 10, 103 (= ut placida sint).



– Français. Ce tour ne se rencontre qu'avec les verbes qui se rapportent aux opérations de l'industrie : il les fait, les fabrique, les forge plus solides.


ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

adjectif

attribut qualificatif

verbes transitifs

En <u>grec</u> il suffit que le substantif ou l'adjectif ne soient pas précédés immédiatement de l'article pour qu'ils puissent être employés comme attributs avec un verbe transitif quelconque.

Cependant avec les verbes qui signifient <u>dire</u> et <u>penser</u> on emploie ordinairement <u>εἶναι</u>, et avec les verbes qui signifient <u>sentir</u>, <u>montrer</u>, <u>trouver</u> on emploie ordinairement ὤν pour marquer l'union de l'attribut avec son sujet. Par une exception qui n'est pas rare l'union est aussi marquée par le verbe : τὰς καλὰς πράξεις ἁπάσας ἀγαθὰς ὡμολογήσαμεν Plat. — τὸ θανεῖν κακῶν μέγιστον φάρμακον νομίζεται Eurip. — ὀφθήσει κακός Soph. — Μένων ὅσους ἂν αἰσθάνοιτο ἀδίκους ὡς εὖ ὡπλισμένους ἐφοβεῖτο Xén. — διαθήκας ἤδη πολλοὶ ψευδεῖς ἀπέφηναν Isé. — πολλοὺς τοὺς ἀσελγεῖς εὑρήσετε Dém. — ~~#~~ ἥττους τῶν πολεμίων ἀπεφηνσόμεθα Xén.



En Latin et en Français l'usage détermine quels sont les verbes [transitifs] avec lesquels l'adjectif et le substantif peuvent s'employer comme attributs. Ils ne sont pas les mêmes dans les deux langues; mais ils se rapportent au même ordre de signification. Les uns signifient attribuer par la pensée, la parole ou l'action une qualité à un sujet x; les autres signifient possession avec toutes sortes de modification (prendre, donner, recevoir etc.); ~~et alors l'attribut [illegible] est~~

x ~~et alors l'attribut désigne une qualité inhérente au sujet. l'union de l'attribut avec le sujet~~



adjectif
attribut qualificatif

Latin.

Le substantif et l'adjectif s'emploient comme attributs avec

Mdv. 222. 227

1°. les verbes qui signifient regarder, compter, etc. comme (habeo, duco, existimo, numero, judico, 99 fois puto et arbitror) et nommer (appello, voco, nomino, dico, saluto etc., inscribo) — en a vus habeo et existimo s'emploient ordinairement au passif. Aristides habitus est justissimus. nolo existimari imprudens; et credo à l'actif. credor sanguinis auctor est poétique. — Cicero librum aliquem Laelium inscripsit. — ~~par exception~~ quid intelligit Epicurus honestum? Cic. de fin. 2, 15

veterani, qui appellabantur, ad spem ~~nostrarum~~ novarum praedarum incitabantur Cic. Phil. 1, 6

2° les verbes qui signifient se montrer comme, trouver. praesta te virum. cognoscas me tuae dignitatis fautorem



3° les verbes qui signifient faire, rendre, choisir etc. facio, efficio, reddo, creo, eligo declaro, designo, renuntio, dico etc. Avaritia homines caecos reddit (on emploie reddere particulièrement avec les adjectifs, au passif il faut mettre fieri) Mesopotamiam fertilem x ~~Scipio~~ efficit Euphrates. Populus Romanus Numam regem creavit.

x Scipio P. Rupilium potuit consulem efficere

4° les verbes qui signifient considérer, donner, prendre, établir comme do, sumo, capio, instituo, habeo etc. Cato Valerium Flaccum in consulatu collegam habuit. Tiberius Druso Sejanum dedit adjutorem. Augustus Tiberium filium et consortem potestatis ascivit.

~~il est rare que les pronoms interrogatifs soient employés comme attributs. quem fugis? Virg. En. 6,466 (= qui fuis-tu en me fuyant? ≠ quem me fugis?)~~

adjectif

attribut qualificatif

~~[illegible]~~ Grec. le pronom démonstratif et le pronom interrogatif sont très souvent employés comme attributs : σὺ οὗτος ἐγένου Dém. πάσχουσι τοῦτο ταὐτὸν (= il leur arrive à eux cela la même chose qu') ταῖς πατρίσιν Plat. τὰς ἐλπίδας ἔχω τοιαύτας Isocr. παράδειγμα ποιήσατε τοῖς βουλομένοις τὴν πόλιν εὖ ποιεῖν οἵων ὑμῶν ἐν τοῖς κινδύνοις τεύξονται (= des dispositions qu'ils trouveront en vous lorsqu'ils seront mis en cause) Lys. τί ἔχοντες δίκαιον ἢ τί τὸ ἰσχυρὸν ἀντιδικήσομεν; Dém. τί τοῦτ' ἔλεξας; (= qu'as-tu dit là) Eurip. τοῦτο παντελῶς εὔηθες ᾠήθης (= ce que tu as cru était bien sot = tu t'l'imaginais bien sottement) Dém. τίς οὗτος (= qui es-tu toi qui) σῶμα τοὐμὸν οὐκ ἐᾷς κεῖσθαι; Eurip.



Latin. – ~~Trouve~~-t-on des exemples du pronom employé comme en Grec?

quand une proposition relative détermine le rapport de supériorité d'~~un relatif~~ [de l'antécédent], le superlatif est toujours construit comme attribut dans la proposition relative: Themistocles notus de servis suis, quem habuit fidelissimum, ad Xerxem misit. Nep. Them. 4. Agamemnon Dianae devoverat, quod in suo regno pulcherrimum natum esset illo anno. Cic. Off. 3, 25. Caesar explorat quo commodissimo itinere vallem transire possit. de b. G. 5, 49.

En général et en dehors de ce cas, le superlatif se construit comme attribut plus habituellement qu'en Français: P. Scipioni ex multis diebus, quos

in vita albissimos laetissimosque vidit; hic dies clarissimus fuit Cic. de amic. 3. hoc firmissimo utimur argumento.



adjectif

attribut déterminatif

~~L'adjectif~~ L'adjectif employé comme attribut déterminatif et comme synonyme d'une expression adverbiale ne désigne guère que l'intensité de l'attribut, ~~[illegible]~~ dont l'idée est contenue dans le verbe, la disposition d'esprit qui accompagne l'action, l'ordre de succession dans lequel l'action est faite, le moment où elle est faite et qq fois mais rarement en prose le lieu.

quand l'attribut déterminatif désigne la disposition d'esprit du sujet, il peut passer souvent pour qualificatif si le verbe signifie un état, ou est intransitif. mais si le verbe est actif et ~~ne~~ signifie une action l'attribut qui désigne une disposition d'esprit est en général déterminatif. illi haud timidi resistunt. au reste c'est le sens qui décide si l'adjectif modifie plutôt l'attribut dont l'idée est contenue dans le verbe que le sujet.



Grec, l'emploi de l'adjectif comme attribut déterminatif est plus étendu qu'en ~~[illegible]~~ latin et en français

1° adjectifs qui marquent intensité.

ὁ Ἀσωπὸς ποταμὸς ἐρρύη μέγας Th.
ὁ ἄνεμος ἐπνεῖ μέγας Th. πολὺς τοῦ συμβεβηκόσιν ἔγκειται Dem. ὁ ὄχλος πλείων καὶ πλείων ἐπέρρει Xén.

2° adjectifs qui marquent ~~[illegible]~~ spontanéité

ζομένοις ἐγίγνετο τοῖς ὠφελοῦσι τῶν ἀνθρώπων Th. κακὸς ἑκὼν οὐδεὶς Plat. ὁ κακὸς ἄκων τοιοῦτος Plat. ἐθέλων ἕπεται Xén.

3° adjectifs qui marquent ordre de succession dans le temps ou ~~[illegible]~~ dans l'espace

πρῶτος Μηθύμνῃ προσέβαλε (= il fut le premier qui attaqua Methymne) πρώτῃ Μ. πρ. (= Methymne fut le premier point qu'il attaqua) πρῶτον Μ. πρ. (il commença par attaquer M.) — Χαλεπόν ἐστιν ὕστατον ἐπελθόντα λέγειν Isocr. ἡ ἐγκράτεια μόνη ποιεῖ καρτερεῖν μόνη καὶ ἥδεσθαι ποιεῖ Xén. οἱ τύραννοι Ἀθηναίους εἰς τὴν μόνον πρασσόμενοι τὴν πόλιν αὐτῶν καλῶς διεκόσμησαν Th. — ~~[ἡ κεφαλὴ ἐγένετο ἐν τῇ ἀγορᾷ μέσῃ (= au milieu de la place publique. ἡ μέση ἀγορά = la place publique qui est au milieu)~~ ἥμισυς ὁ βίος

~~αἱ χεῖρες [illegible] ἔχοντι [illegible] ἡ κεφαλὴ ἐγένετο ἐν τῇ ἀγορᾷ μέσῃ [illegible] Xén. [illegible]~~



~~θνῆναι κρείττων ἀλύπως ἐστὶν ἢ διπλασίως λυπουμένῳ Lys. (= la moitié de la vie.. que le double) ἐσχάτη ἡ γῆ (= le ~~bout~~ l'extrémité du pays. ἡ ἐσχάτη γῆ = le pays qui est à l'extrémité) – ἐπ' ἄκρον ἀφικνεῖσθε τοῦ ζητουμένου (= à l'extrémité, au bout de la question)~~

4° adjectifs qui marquent rapports de temps et de lieu (ces derniers plus rares en prose)

ὄρθριος, σκοταῖος, δευτεραῖος, τεταρταῖος etc. ἀφίκετο. – ἀφικνοῦνται αἰφνίδιοι Th. χρόνιοι ξυνιόντες τὰ οἰκεῖα πράσσουσιν Th. – ὑπαίθριος ἐταλαιπώρει Th. ~~[illegible]~~ ἐφέστιοι ἑζόμεσθα Soph. – Ἱππίας ἐχώρει ὑπόσπονδος εἰς Σίγειον Th.

adjectif

attribut déterminatif

Latin.

1° adjectifs qui marquent ordre de succession dans le temps.

Hispania postrema omnium provinciarum perdomita est Liv. 28,12 omnium exterarum nationum princeps Sicilia se ad amicitiam populi Romani applicuit Cic. Verr. 2, 1. Dubito quid primum, quid medium, quid extremum ponam. Gaius quintus advenit. ~~medius ibam.~~ 2° soli hoc contingit sapienti; ~~manibus audit proximus~~ Laelio.



3° adjectifs qui marquent disposition de l'âme.

plus hodie boni feci imprudens quam sciens ante hunc diem unquam Ter. Hec. 5, 2, 40. invitos nos huc advenisti. – illi haud timidi resistunt Sall. Cat. 60 multus atque ferox instare Liv. 2, 35. eo ferocior illatus portis Liv. 9, 23.

5° adjectifs qui marquent des ~~rapports~~ circonstances de lieu.

aquila sublimis abiit. consules in provincias diversi abiere. ~~subsidit occultus~~. in adversum collem subire secundo flumine navigare. obliquo monte decurrere. medius ibam manibus audit proximus Latio

subsidit occultus. Domesticus otior H. sat. 1, 6, 128

4° adjectifs qui marquent des ~~rapports~~ circonstances de temps.

4° circonstance de temps.

Aeneas se matutinus agebat Virg. En. 8, 465. gnavus mane forum vespertinus pete tectum. Hor. ep. 1, 6, 20.

~~[illegible]~~

Français. — ~~Il ne s'emploie guère~~ qu'avec les adjectifs qui marquent l'ordre de succession sont à ~~peu près~~ ceux les ~~mots~~ qui s'emploient le plus souvent ainsi : il est arrivé le premier, le dernier, seul etc.

La tombe déjà s'ouvre large d'une aune. Boil. Ep. 11, 114.



adjectif

équivalents

substantif

Quand un substantif est complément d'un autre substantif, il le modifie presque toujours avec la valeur d'un adjectif. dignitas consulis = dignitas consularis (et l'adjectif est préféré quand on veut désigner la dignité attachée aux fonctions de consul en général). un homme d'un grand courage = un homme très courageux.

Le substantif complément peut se construire comme attribut qualificatif mais dans des conditions plus restreintes que celles où l'on construit l'adjectif, excepté en français.

Grec. Le génitif possessif peut se construire comme une sorte d'attribut qualificatif non seulement avec εἶναι et γίγνεσθαι mais aussi avec les verbes qui signifient penser et dire : ἀεὶ νομίζονθ' οἱ πένητες τοῦ θεοῦ Men. οἱ δαίμονες θεῶν λέγονται Plat.

Le génitif partitif se construit non seulement avec εἶναι et γίγνεσθαι, mais encore avec les verbes qui signifient nommer, placer, ranger, choisir etc. : Σόλων τῶν ἑπτὰ σοφιστῶν ἐκλήθη Isocr. Λακεδαιμόνιοι Χίλωνα τῶν γερόντων ἐποίησαν Aristote. τίθημι τῶν περὶ

τὰς ἡδονὰς τῶν μαγειρικῶν Plat.

Latin. Le génitif de qualité est rarement construit avec un autre verbe qu'esse: Critognatus magnae auctoritatis in Arvernis habitus est. Caes. de B. G. 7, 77. Di me finxerunt animi pusilli. Hor. Sat. 1, 4, 17.

L'ablatif de qualité seul ne se construit qu'assez rarement avec un autre verbe qu'esse; Philodami filia summa integritate pudicitiaque existimabatur. Cic. Verr. 2, 25.

Le génitif de possession se construit avec sum et fio: hic versus Plauti non est Cic. ad Fam. 9, 15. Thebae populi Romani belli jure factae sunt Liv. 33, 13.



adjectif
équivalents

~~Toutes les parties du discours~~ Le substantif, le verbe, ~~participe~~, l'adverbe, la préposition peuvent remplir les fonctions de l'adjectif, le substantif construit en apposition ou au génitif en Grec et en Latin et à l'ablatif en Latin, l'adverbe et la préposition, quand ils sont construits avec un substantif, le verbe au participe.

Les propositions relatives ont la valeur de l'adjectif. Elles qualifient leur antécédent.



Accord de l'adjectif

avec le substantif



quand un adjectif qualifie un terme immédiatement* ou par l'intermédiaire d'un verbe (comme attribut), on choisit parmi les désinences de l'adjectif celle qui exprime le genre, le nombre et (en Grec et en Latin) le cas que l'usage assigne au terme qualifié

on choisit parmi les désinences personnelles du verbe celle qui exprime la personne et le nombre que l'usage assigne au sujet.

quand un substantif qualifie un terme comme apposition ou comme attribut, on choisit parmi les désinences du substantif celle qui exprime le cas ~~[illegible]~~ que l'usage assigne au terme qualifié. Si le substantif a deux suffixes usités l'un pour le masculin, l'autre pour le féminin, on choisit celui qui exprime le genre assigné au terme qualifié (ποιητής, ποιήτρια, inventor, inventrix, menteur, menteuse).

* (comme épithète) ~~[illegible]~~



100 X

Le terme qualifié ou sujet est toujours un substantif, ou un mot ou une proposition employée substantivement. S'il est complexe, si le substantif ou l'expression employée substantivement est accompagné d'un qualificatif ou d'un complément, on ne tient pas compte du qualificatif ou du complément dans le choix des désinences des mots qui modifient le terme complexe ; on ne tient compte que du substantif ou de l'expression employée substantivement. X

X en Français le sens doit décider de l'accord : des chaînes d'or massif, légères — une partie du pain destiné aux pauvres — on trouva une partie du pain mangée — des peaux de renards bleus — ~~bleues~~ ~~noires~~ bleues.

X Quand les pronoms exprimés ou sous-entendus désignent un objet ou ~~rappellent~~ un terme exprimé ~~[illegible]~~ antérieurement, ou postérieurement, on choisit parmi leurs désinences celle qui exprime le genre et le nombre que l'usage assigne à l'objet désigné ou au terme énoncé. Le pronom relatif est seul un qualificatif ; les autres font fonction de substantif et sont souvent employés comme : ils désignaient un objet, quand même ils rappellent un terme énoncé antérieurement : X idem humano generi evenit, quod in terra collocati sunt (Cic. N. D. 2, 6). — entre le pauvre et vous vous prendrez Dieu pour juge, vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin (Rac.).

X Il en est de même de la désinence de la troisième personne du verbe.

~~le genre etc~~

on dit de l'adjectif, du substantif et du verbe ainsi construits qu'ils s'accordent avec le terme qualifié ou avec le sujet, en genre, en nombre, en cas, en personne, au singulier, au pluriel, au masculin etc, à la première, à la seconde personne etc. — le pronom ne s'accorde que quand il n'est pas employé substantivement.

L'accord a pour but d'exprimer le rapport qui unit le qualificatif au terme qualifié, l'attribut au sujet. Dans d'autres langues ces rapports peuvent être envisagés à un autre point de vue, et exprimés d'une autre manière. ainsi en Allemand l'adjectif qui qualifie sans intermédiaire d'un verbe s'accorde : ein kleines Kind (= un petit enfant), * das Kind ist klein (= l'enfant est petit).

* mais l'adjectif attribut ne s'accorde pas.

~~En Grec, en Latin et en français l'accord est déterminé par le genre et le nombre que l'usage assigne au terme modifié.~~



~~Si le terme modifié est toujours un substantif, ou un mot ou une proposition employés substantivement. S'il est lui-même complexe, si le substantif ou l'expression employée substantivement est accompagné d'un qualificatif ou d'un complément, l'accord a lieu avec le terme qualifié ou complété.~~

Il faut distinguer dans l'expression de l'accord deux cas : 1° le terme modifié est simple ; 2° il est composé.

Terme simple

En général, dans l'expression de l'accord,

l'usage assigne

au substantif ~~le genre et~~ son genre propre le nombre qu'exprime sa forme, et la troisième personne, quand il n'est pas un pronom de la première ou de la seconde personne,

à la proposition employée substantivement, le genre neutre, ~~et~~ le nombre singulier, et la troisième personne.

En grec et en latin le pronom relatif est un adjectif qui s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent; l'usage lui assigne la personne de son antécédent. En français l'usage assigne au relatif le genre, le nombre et la personne de l'antécédent.

Telles sont les considérations qui déterminent l'accord en général; mais ~~elle~~ leur application est modifiée souvent par d'autres vues,



en ce qui touche le genre, le nombre et la personne. En Grec et en Latin l'accord en cas a toujours lieu : le relatif est au cas qui exprime la fonction dans la proposition relative ; il peut en Grec et qqfois en Latin prendre le cas de son antécédent ; la théorie de cette construction appartient à celle du pronom relatif.

En Grec et en Français, l'article suit toujours les règles générales de l'accord. Il n'y a d'exception qu'en français où l'article se met au pluriel avec un nom propre pour marquer l'importance de la personne : les Socrate, les Platon, avec le singulier une heure dans la locution sur les une heure, et avec certains mots composés qui ne prennent pas le signe du pluriel : des pied-à-terre.

Les pronoms employés adjectivement suivent les règles générales de l'accord : οὗτος ὁ ἄνθρωπος, αὕτη ἡ πόλις, hic homo, haec avis, cet homme, cette femme.

Les règles générales de l'accord ne sont guères modifiées que pour le verbe, le participe, l'adjectif attribut, l'adjectif épithète qui se construit comme un participe, et le relatif.

1° En Grec, en Latin et en français l'usage peut assigner au substantif, au lieu de son genre propre et du nombre exprimés par la forme, le genre et le nombre qui sont jugés convenir à l'objet signifié.

En Grec et en français l'usage peut par la même raison assigner au relatif une autre personne que celle de l'antécédent.

Dans ces différents cas l'accord est logique et non grammatical. C'est une figure de construction que les Grammairiens appellent <u>syllepse</u>.

<u>Genre</u>. Très souvent en Grec, très rarement en Latin, un neutre qui désigne des ~~[illegible]~~ personnes est considéré comme étant du masculin, genre commun des noms de personnes, et le qualificatif qui est ordinairement un participe s'accorde au masculin : μειράκια πρὸς ἀλλη-



χους διαχεϱόμενοι. — capita conjurationis virgis caesi (Liv. 10, 1). — millia triginta servilium capitum dicuntur capti (Liv. 27, 16). M. 215 b

Les collectifs qui désignent des personnes, très souvent en Grec, quelquefois et en Latin et en Français dans les cas où l'accord a lieu au pluriel, sont considérés comme étant du masculin: τὸ στράτευμα ἐποιεῖτο σῖτον κόπτοντες τοὺς βοῦς (Xén). — pars perexigua, duce amisso, Romam inermes delati sunt (Liv. 2, 14). — La plupart emportés d'une fougue insensée (Boil.). M. 215, a

~~[illegible]~~

En français Les adverbes de quantité prennent souvent le genre du terme qui les modifie: jamais tant de vertu fut-elle couronnée (Racine).

En Grec et en Latin l'emploi de l'adjectif neutre comme attribut d'un féminin ou d'un masculin n'est pas une exception aux règles générales de l'accord; car l'adjectif fait alors fonction de substantif: ποικίλον (= chose légère) ὁ νεότης — triste (= fléau) lupus stabulis.

Il en est de même en Français quand l'adjectif qui exprime une nuance de couleur est construit en apposition: cheveux châtain clair, comme rubans couleur de feu.

Nombre

Grec. Il semble que les Grecs aient considéré les neutres comme des collectifs désignant une masse indéterminée. Il est de règle que le verbe se construise ~~se mette~~ au singulier avec un neutre pluriel : ἁλοῦσα πάντη γίγνεται δούλων τέκνα. Eurip. — les exceptions sont assez fréquentes chez Platon, et surtout chez Xénophon et Aristote qui accordent souvent le verbe au pluriel. — Peut-être pour la même raison on construisait parfois un adjectif attribut au neutre pluriel avec un infinitif : ἀδύνατα ἐφαίνετο εἶναι πολεμεῖν Thuc.

Un participe et un adjectif peuvent se construire ~~s'accorder~~ au duel et le verbe au pluriel, et réciproquement les uns au pluriel et l'autre au duel avec le même sujet : πάρεσμεν ὡς ἐπιδείξοντε (Plat). ἐγελασάτην ἄμφω βλέψαντες εἰς ἀλλήλω (Plat.).



Le relatif peut se construire au pluriel avec un duel : τὼ χεῖρε, ἃς ὁ θεὸς ἐπὶ τὸ συλλαμβάνειν ἀλλήλαιν ἐποίησεν (Xén.).

Le verbe, le participe et le relatif peuvent se construire au pluriel avec tout collectif singulier : ὁ ὄχλος ἠθροίσθη θαυμάζοντες καὶ ἰδεῖν βουλόμενοι (Xén.). τὸ στράτευμα ἐπορίζετο σῖτον κόπτοντες τοὺς βοῦς καὶ ὄνους (Xén.). οὐδεὶς ἐμνήσθη τοὺς ἀπολωλότας πενθοῦντες (Xén.). ἀσπάζεται πάντας ᾧ ἂν περιτυγχάνῃ (Plat.). μέρος ἀνθρώπων τὸ παράπαν οὐχ ἡγοῦνται θεούς (Plat.).

Latin. certains collectifs partitifs 215 a (c. a. d. qui ne comprennent qu'une partie d'un tout) sont considérés comme étant du pluriel. — en prose avec ~~en~~ eo numero, genere, ~~ex eo numero qui sunt ex eo~~ le relatif et par suite le verbe se construisent au pluriel : ex eo numero, qui per eos annos consules fuerunt, multi mortui sunt. Cic. de l. agr. 2, 14. — amicitia est ex eo genere, quae prosunt. Cic. de fin. 3, 21.

En poésie et chez certains prosateurs, avec pars, vis, multitudo, pars... pars, uterque, quisque accompagné d'un superlatif, le verbe se construit souvent au pluriel : dicitam segetem magna vis hominum immissa in agrum fudere in Tiberim (Liv. 2, 5). uterque eorum exercitum ex castris educunt. Caes. B. C. 3, 30. missi sunt honoratissimus quisque (Liv. 2, 19).



On ne rencontre que très rarement le verbe au pluriel avec un collectif qui signifie un tout organisé : cetera classis, praetoriana nave amissa, quantum quaeque remis valuit, fugerunt (Liv. 31, 26).

Les adjectifs qui signifient les différentes parties d'un tout exprimé par le pluriel se mettent au singulier : prima et vicesima legiones (Tac. Ann. 1, 31). Cn. et Publ. Scipiones (Cic. pro Balbo 15). 214 d 2

Français. — avec les collectifs partitifs ~~[illegible]~~, adverbes de quantité pris substantivement suivis d'un pluriel, le verbe [*] se construit toujours au pluriel : La plupart emportés d'une fougue insensée toujours loin du droit sens vont chercher leur pensée. — Force gens font du bruit en France (Laf.). — quantité de gens ont dit cela (Acad.). — nombre d'historiens l'ont ainsi raconté (Acad.). — beaucoup de gens pensent ainsi (Acad.). — assez d'hommes environnaient ma vie (Mal.). — combien à cet écueil se sont déjà brisés (Corn.).

[*] la plupart, force, quantité, nombre

[*] qui est leur attribut ou l'attribut du relatif qui les qualifie

avec les autres collectifs partitifs, et ~~collectifs généraux (qui signifient le tout)~~ les collectifs généraux (qui comprennent un tout), le verbe se construit tantôt au singulier tantôt au pluriel suivant le sens, et plus en général suivant le nombre du mot qui les modifie : — La moitié des soldats avaient péri — la moitié de la succession lui appartient. — Le reste pour son dieu montre un oubli fatal. — Tout ce qui reste

mor de fidèles Hébreux lui viendront
aujourd'hui renouveler leurs vœux. —
plus d'un témoin a été entendu
— moins de deux ans se sont
écoulés. — jamais tant de vertu
fut-elle couronnée (Rac.). — le peu (= petite quantité)
de leçons que j'ai prises ont suffi
(Acad.). — le peu (= défaut) de diligence et
d'exactitude qu'il a mis dans la
conduite de cette affaire est cause
qu'elle a échoué (Acad.).

avec un des..., un de ceux...,
le relatif et par suite le verbe se
construisent tantôt au singulier, tantôt
au pluriel suivant *: c'est une
des pièces de Plaute qui a eu le plus
de succès (Voltaire). — c'est un de vos
amis qui a composé ce livre. — Je
viens même d'apprendre que Mr
de Sombize est un de ceux qui s'y
est le plus signalé (Boil.). #

* l'importance qu'on attache à l'objet désigné par un, et la signification de un.

avec le vous de politesse, on construit l'adjectif au singulier.

Les adjectifs qui signifient les différentes parties du tout exprimé par un pluriel restent au singulier: Les rites gallican, mozarabe, gothique (Acad.)

Personne. Grec. ἀκούσατε, ὦ φίλοι,... οἵ τε παρ' Ἀτρεΐδῃς... δήμια πίνουσιν (Hom. Il. 17, 248)

Français. Quoique l'antécédent d'un relatif est à la première personne, on trouve qqfois le verbe de la proposition relative à la troisième personne*: il ne voit dans son sort que moi qui s'intéresse (= de personne qui s'intéresse que moi) Rac. Britann. 2,3. nous cherchons partout à trouver à redire et ne verrons que nous qui sachent bien écrire (Mol. Femmes sav. 3, 2). Ce ne serait pas moi qui se ferait prier (Mol. Sgan. 2)

Le relatif, qui modifie un substantif attribut d'un sujet à la première ou à la seconde personne, est tantôt de la troisième personne, comme l'attribut, tantôt de la 1re ou de la 2e comme le sujet, suivant que l'attribut ou le sujet paraît plus important*: Je ne suis pas un historien qui doit vous développer les secrets des cabinets (Boss.). — Je suis Diomède roi d'Etolie qui blessai Vénus au siège de Troie (Fén.).

* comme si le relatif désignait toute une classe de personnes et était pris dans un sens général, ou comme si l'antécédent était un substantif de la troisième personne

* et l'antécédent est considéré tantôt comme étant de la troisième personne tantôt comme étant de la première ou de la seconde



Latin. Français. Le verbe se construit au pluriel avec un collectif singulier que par analogie avec les collectifs modifiés par un génitif ou une locution partitive. voir plus bas.

2° Par une sorte d'attraction

1° le démonstratif qui devrait être au neutre comme désignant des objets sans détermination précise, ou une proposition, s'accorde avec le substantif attribut,

2° le relatif, au lieu de s'accorder avec son antécédent, s'accorde avec le substantif attribut de la proposition relative,

3° le verbe substantif s'accorde en nombre avec le substantif attribut au lieu de s'accorder avec son sujet, enfin

4° le verbe s'accorde avec l'apposition au lieu de s'accorder avec le terme qualifié.

Grec Le démonstratif est au neutre ou s'accorde avec l'attribut, le relatif s'accorde avec son antécédent ou avec le substantif attribut de la proposition relative, suivant la volonté de l'écrivain: 1° πάντ' ἐστὶ ταῦτ' ἐλπίδες — 313

ταύτην τέχνην ἔχει — ἐλεεινός ἐστιν ἔλεγχος μέγιστος 2° ὃ φημι 315

φημι τὴν ἐπιστήμην εἶναι ἀνάμνησιν (Plat.) ἥνπερ καλοῦμεν μάθησιν ἀνάμνησίς ἐστι (Plat.). λόγοι εἰσὶν ἐν ἑκάστοις ἡμῶν ἃς ἐλπίδας ὀνομάζομεν — φῶς ὁ θεὸς ἀνῆψεν, ὃ δὴ νῦν κεκλήκαμεν ἥλιον — 3° αἱ χορηγίαι 216 ἱκανὸν εὐδαιμονίας σημεῖόν ἐστι πάντα ὅσα ὑπὸ τῶν ποιητῶν λέγεται διήγησις οὖσα τυγχάνει. 4° ἔφυγον ἐκ τῆς 217 ἀγορᾶς δεδιότες εἷς ἕκαστος μὴ συλληφθείη.



— le participe ὤν s'accorde le plus souvent avec l'attribut.

πίστεις ἔδοσαν ἀλλήλοις νομίζων ἕκαστος — Θῆβαι πόλις ἀστυγείτων μεθ' ἡμέραν μίαν ἐκ μέσης τῆς Ἑλλάδος ἀνήρπασται.

Latin. 1° Le démonstratif qui devrait 313-
être au neutre et le relatif qui a la
même signification s'accordent toujours
avec le substantif attribut : idem velle
et idem nolle ea demum firma amicitia
est (Sall.) eam bonam famam
putabant (Sall.). cum ducibus ipsis,
non cum comitatu confligunt. Illam
enim fortasse nonnulli virtutem
putabunt, hanc vero iniquitatem
omnes. Cic. pro Balbo (27). quae apud
alios iracundia dicitur ea in imperio
crudelitas appellatur (Sall.). —

2° quand l'antécédent offre par lui 315
même un sens déterminé, le relatif
s'accorde avec l'attribut : Cn. Pompeio,
quod imperii populi Romani lumen
fuit, extincto, interfectus est patris
simillimus filius. Cic. Phil. 5, 14. animal
hoc providum, acutum, plenum rationis
et consilii, quem vocamus hominem. Cic.
de leg. 1, 7. — quand l'antécédent n'offre
pas par lui même un sens déterminé,
et que par exemple il signifie
le genre dont la proposition relative
signifie ~~l'espèce~~ une espèce ou un individu, le relatif s'accorde

avec son antécédent : genus est quoddam hominum, quod Ilotae vocatur. Nep. Paus. 3. flumen quod appellatur Tamesis. Caes. b. G. 5, 11.

216 — 3° quand le sujet est un infinitif, le verbe ~~[illegible]~~ substantif* s'accorde toujours avec l'attribut : contentum rebus suis esse maximae sunt certissimaeque divitiae. Cic. Paradox. 6, 3. — Dans les autres cas l'accord avec l'attribut est ordinaire sans être obligatoire : amantium irae amoris integratio est. Ter. Andr. 3, 3, 23. hoc crimen nullum est, nisi bonos ignominia putanda est. Cic. pro Balbo 3. — quand le verbe substantif s'accorde avec son attribut il le suit toujours. —

* et le participe qui l'accompagne

217 4° quand un terme au pluriel est construit avec l'apposition partitive <u>alter</u>... <u>alter</u>, <u>alius</u>... <u>alius</u>, <u>quisque</u>, le verbe, qui se construit ordinairement au pluriel, s'accorde qqfois avec l'apposition : his oratoribus duae res maximae altera alteri defuit (Cic. Brut. 55). duo consules ejus anni alter morbo, alter ferro periit (Liv. 41, 18) — quand un nom de ville au pluriel est suivi d'oppidum, civitas, urbs, l'accord a lieu ordinairement avec l'apposition : Volsinii oppidum Tuscorum opulentissimum concrematum est fulmine (Plin. hist. nat. 2, 53).



– on dit indifféremment flumen Rhenus qui (Caes. B.G. 1, 2), et flumen Scaldem quod (Caes. ibid. 6, 33).

Français. 3° ce sont eux. –

la maladie sont des vapeurs (Mme de Sévigné) – la nourriture ordinaire de l'écureuil sont des fruits (Buffon). – ce que je vous dis là ne sont pas des chansons (Molière) – et deux ans dans son sexe est une grande avance (Mélicerte 1, 4). – quatre ou cinq mille écus est un denier considérable (Pourceaugnac 3, 9).

3° En Grec et en Français, l'accord n'a pas lieu dans certains cas où le mot qui doit s'accorder précède le terme qu'il modifie. (Dans les langues sémitiques, l'accord en nombre et en genre n'a pas lieu quand le verbe précède son sujet; l'attribut est au singulier masculin, quoique le sujet soit du féminin et au pluriel).

Grec. ἔστι, ἦν, γίγνεται se rencontrent parfois au singulier, quand ils précèdent un sujet qui est au pluriel: δοκοῦντι δικαίῳ εἶναι γίγνεται ἀπὸ τῆς δόξης ἀρχαί τε καὶ γάμοι (Platon). ἔστι τούτω διττὼ τὼ βίω (Plat.).



Français. Il y a tendance à conserver invariables les qualificatifs qui précèdent le terme qualifié ~~[illegible]~~ incomplexe ou complexe.

Les adjectifs <u>feu</u>, <u>nu</u>, <u>haut</u>, <u>plein</u>, <u>sauf</u>, les participes <u>attendu</u>, <u>y compris</u>, <u>excepté</u>, <u>passé</u>, <u>supposé</u>, <u>vu</u>, <u>ci-joint</u>, <u>ci-inclus</u> restent invariables quand ils précèdent le substantif employé seul ou accompagné de l'article ou d'un pronom; ils s'accordent, quand ils suivent le substantif ou son article ou son pronom

<u>feu</u> la reine (mais la <u>feue</u> reine), ils étaient nu-jambes, il l'a emporté haut la main (il a la <u>haute</u> main), il a du vin plein sa cave, sauf erreur, attendu son infirmité, y compris sa place, excepté cinq personnes, passé telle époque, supposé une erreur, vu la difficulté (sa maison non comprise etc.), vous trouverez ci-joint, ci-inclus copie de la lettre.

Il en est de même du substantif <u>témoin</u>: <u>témoin</u> les victoires qu'il a remportées.

on dit <u>les gens pressés</u>, <u>toutes les vieilles* gens</u>, <u>tous les honnêtes gens</u>

* quand l'adjectif a les deux genres et précède



aux temps ~~[illegible]~~ composés du verbe

le participe passé s'accorde avec le complément direct du verbe, quand il le suit, et reste invariable quand il le précède. Le participe passé est en effet construit ~~avec~~ dans les temps ~~[illegible]~~ composés comme un qualificatif du complément direct : je les ai connus équivaut étymologiquement à : habeo eos cognitos.* On a étendu cette analogie aux verbes pronominaux ~~actifs~~ transitifs, quoiqu'ils composent leurs temps avec l'auxiliaire _être_ : ils se sont rendus maîtres de la place. (Les difficultés d'application font partie de la théorie du complément).

Au moyen-âge le participe passé précédé ou suivi du complément direct du verbe s'accordait ou ne s'accordait pas ~~avec le complément direct du verbe~~, suivant la volonté de l'écrivain. La règle suivie aujourd'hui se trouve établie dans la grammaire de Palsgrave (1530) et dans Marot (Épigramme à ses disciples). En Italien le participe passé, suivi du complément, s'accorde ou ne s'accorde pas suivant la volonté de l'écrivain ; précédé, il s'accorde. En Espagnol il s'accorde dans tous les cas quand il est uni à l'auxiliaire _tener_, et il est toujours invariable, uni à l'auxiliaire _haber_. Il est toujours invariable en Portugais et en Valaque.

* On reconnaît une trace de cette construction dans : ils ont _leur gloire flétrie_.

Terme composé

Un terme composé de substantifs de même genre et de même personne est en général du genre et de la personne de ses parties constitutives.

Un terme composé de substantifs au singulier est du pluriel. (en Français l'article peut se mettre au pluriel avec certains termes composés dont les parties sont au singulier. Les père et mère. – les cinq et six octobre).

Quand un terme est composé de parties qui sont de différentes personnes, la première prévaut sur les deux autres, la seconde sur la troisième, dans l'expression de l'accord. (Il est toutefois probable qu'en Grec et en Latin un tel terme est plutôt construit en apposition à la désinence personnelle du verbe, que comme sujet du verbe. C'est la même construction que ~~dans~~ Hannibal peto pacem, et dans toi ~~et~~, moi et lui, nous viendrons).



un terme composé de noms de personnes de différents genres est du masculin, genre commun des noms de personnes.

212 - ~~216~~

Quand un terme est composé de noms de personnes et de noms de choses ~~[illegible]~~ l'adjectif attribut employé au pluriel se met au neutre, si les personnes sont considérées comme des choses: ἡ καλλίστη πολιτεία τε καὶ ὁ κάλλιστος ἀνὴρ λοιπὰ ἂν ἡμῖν εἴη διελθεῖν (Plat.). — Romani regem reg[i]amque macedoniae sua futura sciunt (Liv. 40,10). — autrement, il se met au masculin: ἡ τύχη καὶ Φίλιππος ἦσαν τῶν ἔργων κύριοι (Eschine). — rex regiaque classis una profecti (Liv. 21, 50).

214 b. rem.

L'application de ces règles générales est souvent modifiée par d'autres vues.

1° Quand un terme est composé de noms de choses, ou abstraits, ~~[illegible]~~ l'adjectif ~~[illegible]~~ attribut et le participe pluriel se mettent souvent au neutre: εὐγένειαί τε καὶ δυνάμεις καὶ τιμαὶ ἐν τῇ ἑαυτοῦ δῆλά ἐστιν ἀγαθὰ ὄντα (Plat.) — ~~[illegible]~~ Latin. ~~[illegible]~~ ira et avaritia imperio potentiora erant (Liv. 37, 32). nox atque praeda hostes remorata sunt (Sall. Jug. 38). — Français quand les noms de choses inanimées sont de genres différents ~~la bouche et~~ les yeux ouverts. non les yeux et la bouche ouverts.

214 c

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

2° quand les parties d'un terme composé sont considérées comme formant une seule idée, il est du singulier. — ὁ σώφρων ἢ σωφρονοῦσα ἔστω πάντα εὐδαίμων (Plat.). — tempus necessitasque postulat (Cic. de off. 1, 23). Religio et fides anteponi debet amicitiae (Cic. de off. 3, 10). — on dit que ton front jaune et ton teint sans couleur perdit en ce moment son antique pâleur. (Boil. Lutrin 2). — ~~quel nouveau trouble excite en mes esprits le sang du père, ô ciel et les larmes du fils (Rac. Mithr. 5, 5).~~ 213, a

† quand le prince des pasteurs et le pontife éternel apparaîtra (Bossuet)

3° quand les parties du terme composé peuvent être considérées indépendamment les unes des autres, l'accord a souvent lieu avec le substantif le plus voisin. +

Grec. l'application de cette considération est illimitée. ἀγαθὸν εἶναί φασι τὸ χαίρειν πᾶσι τοῖς ζώοις καὶ τὴν ἡδονὴν καὶ τέρψιν (Platon) — καὶ νόμος καὶ φόβος ἱκανὸς ἔρωτα κωλύειν (Xénoph.) ἔπεμψέ με Ἀρταῖος καὶ Ἀρτάοζος (Xén.) οἶδα σαφῶς καὶ ἐγὼ καὶ σὺ ὅτι εὐδοκιμεῖ Περικλῆς (Plat.) #

en général quand les parties du terme composé sont de différents genres ou de différents nombres, l'adjectif épithète s'accorde avec la plus voisine. πάντῃ καὶ λόγῳ καὶ μηχανῇ — ἐξ ὅσων καλῶν καὶ πολέμων — Il y a ordinairement accord avec le terme le plus voisin avec ἤ ... ἤ, οὔτε ... οὔτε

Latin. 214 d 1° quand les parties du terme composé sont de différents genres, l'adjectif épithète s'accorde toujours avec la plus voisine : agri omnes et maria, agri mariaque omnia ; et l'adjectif attribut, quand le sujet est considéré comme formant une unité : animus et consilium et sententia civitatis posita est in legibus (Cic. pro Cluent. 53).

2° Verbe. — a) nombre. — conjonctions copulatives — quand le substantif le plus voisin est considéré comme plus important il est au 213 b

singulier, le verbe au singulier. hoc mihi et Peripatetici et vetus Academia concedit (Cic. Acad. 2, 35)
— conjonctions disjonctives. avec aut — aut, vel — vel, neque — neque accord avec le sujet le plus voisin. In hominibus juvandis aut mores spectari aut fortuna solet (Cic. Off. 2, 20) Nihil mihi novi neque M. Crassus neque Cn. Pompeius ad dicendum reliquit (Cic. pro Balbo 7). —
6) Personne. dans une entité [illegible] accord avec le plus voisin: ego sententiam, tu verba defendis. — quand le second sujet ~~est~~ est exprimé avec une détermination qui ne s'applique pas au nom de personne précédent, accord avec le second sujet qui est alors placé auprès: Et tu et omnes homines sciunt (Cic. ad Fam. 13, 8).

~~Français~~

— avec l'anaphore, toujours ^neque^ accord avec le plus voisin: nihil libri, nihil litterae nihil doctrina prodest (Cic. ad Att. 9, 10) construction régulière et habituelle

avec ~~aut~~ seul
— ~~aut~~ ~~[illegible]~~, tantôt le singulier, tantôt le pluriel.
toujours neque ego neque tu fecimus.

212

Syntaxe d'accord
terme
~~sujet~~ composé

Français. – conjonctions copulatives – quand elles sont supprimées, accord avec le sujet le plus voisin. Mais le fer, le bandeau, la flamme est toute prête (Rac. Iph. III, 5) le ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux – mon repos, mon bonheur semblait s'être affermi (Rac. Phèdre) cf. Gr. des Gr. p. 578 – l'un et l'autre. ~~[illegible]~~ tantôt le singulier, ~~et~~ tantôt le pluriel. L'un et l'autre est toujours un modèle fertile (Boileau, art poét. III, 377). L'un et l'autre à mon sens ont le cerveau troublé (id. Sat. IV). cf. Gr. des Gramm. pp. 583–585. × — conjonctions disjonctives. 1° ou. le singulier, quand on considère l'un des sujets comme excluant l'autre*; le pluriel quand on considère l'attribut comme pouvant convenir indifféremment aux deux sujets : le temps ou la mort sont nos remèdes (Rousseau) (ou = vel) – 2° ni. ~~[illegible]~~ tantôt le

armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle (Racine)
~~la bouche et les yeux ouverts~~

× quand le verbe précède il peut être mis au singulier : quel nouveau trouble excite en mes esprits le sang du père, ô ciel ! et les larmes du fils (Racine)

(* en Latin aut = ou) mon oncle ou mon père sera nommé



singulier, et tantôt le pluriel. ni crainte ni respect ne m'en peut détacher ( ) Polyg. IV, 5). ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux (Laf. Philém. et Baucis)

4° ~~3°~~. Préposition faisant l'office de conjonction copulative.

Grec. Δημοσθένης μετὰ τῶν στρατηγῶν σπένδονται Μαντινεῦσιν (rare)

Latin. ordinaire. ipse dux cum aliquot principibus capiuntur (Liv. 21, 60) Ilia cum Lauso de Numitore sati (Ovid. Fast. 4, 55)

Français. Le singe avec le léopard gagnaient de l'argent à la foire (Laf. Fables 9, 3) – ~~peut être aussi~~ le pluriel n'admettant aussi avec ainsi que, comme (~~il faut des exemples~~) Bacchus, ainsi qu'Hercule, étaient reconnus pour demi-dieux (Voltaire)

conjonctives de comparaison ~~comparatif~~ équivalentes à une disjonctive — Grec. parfois accord du verbe avec ~~l'objet~~ le second terme de la comparaison: ἡ τύχη αἰεὶ βέλτιον ἢ ἡμεῖς ἡμῶν αὐτῶν ἐπιμελούμεθα (Dem.)

Latin. très fréquemment accord 217, 2
du verbe avec le second terme uni au sujet par quam, quantum, nisi. — magis pedes quam arma Numidas tutata sunt (Sall. Jug. 74) me non tantum litterae quantum longinquitas temporis mitigavit (Cic. ad Fam. 6, 4) quis illum consulem nisi latrones putant (id. Phil. IV, 4).




ECOLE NORMALE SUPERIEURE

135

Dégrés de comparaison.



positivum Pr. III, 1. cf. XVII, 61. principalia pro pronomina... positive magis per singulos casus declinantur

D. Thr. 14 εἴδη δὲ παραγώγων εἰσὶν ἑπτά ... συγκριτικόν ... ὑπερθετικόν (Bekk. 634, 25). — συγκριτικὸν δέ ἐστι τὸ τὴν σύγκρισιν ἔχον ἑνὸς πρὸς ἕνα ὁμογενῆ ... ἢ ἑνὸς πρὸς πολλοὺς ἑτερογενεῖς ... ὑπερθετικὸν δέ ἐστι τὸ κατ' ἐπίτασιν ἑνὸς πρὸς πολλοὺς παραλαμβανόμενον ἐν συγκρίσει. (Bekk. 635, 5. schol. 854, 33. ἴδιον ἐστι τῶν συγκριτικῶν τὸ ἀναλύεσθαι εἰς εὐθεῖαν ἢ τὸ μᾶλλον... τὸ δὲ ὑπερθετικὸν ὑπερέχον τῆς συγκρίσεως (855, 16). ἔχει ἡ φωνὴ τοῦ ὑπερθετικοῦ τὸ ἄγαν (855, 16)

Prisc. II, 27. genus derivativum — III, 1. comparativum est quod cum positivi intellectu vel cum aliquo participe sensu positivi magis adverbium significat. — III 18. superlativum est quod vel ad plures sui generis comparatum superponitur omnibus vel per se prolatum intellectum habet cum valde adverbio positivi.

cf. Apoll. de constr. 227, 16. le θέμα est la forme dont on dérive les autres. ainsi du génitif clari on dérive clarior Pr. III, 6. du datif forti, fortior (ibid. 10) —

comparationis gradus quot sunt? tres. qui? positivus ut doctus, comparativus ut doctior, superlativus ut doctissimus (Donat ars minor Keil 355, 9).

primi gradibus ternis qui comparent in notabis

(Alex. l. V. 12)

adjectif

Degrés de comparaison

Les proportions dans lesquelles un ~~objet~~ être comparativement à d'autres participe à une même qualité constituent ce qu'on appelle les degrés de comparaison.

On appelle positif la forme que prend l'adjectif, quand on n'indique pas la proportion dans laquelle l'objet ~~[illegible]~~ qualifié participe à la qualité

Le comparatif exprime qu'un objet participe à une qualité dans une plus forte proportion qu'un autre ou que plusieurs autres.

Le superlatif exprime qu'un objet participe à une qualité dans une très forte proportion, indépendamment de toute comparaison directe avec d'autres — superlatif absolu — ou qu'il y participe dans une plus forte proportion que tous les autres — superlatif relatif.

On appelle degrés de comparaison les formes que prennent les adjectifs de qualité pour signifier le degré dans lequel la qualité se trouve ~~dans l'être~~ en ~~le terme~~ ce qu'exprime le terme qualifié par comparaison avec un ~~autre~~ être ou une autre ~~idée de exprimée~~ ce qu'exprime ~~par~~ le terme comparé.



on exprime le comparatif en Grec en ajoutant au radical les suffixes τερος, ιων, ιον (neutre) en Latin les suffixes ior, ius (neutre)

on exprime le superlatif en Grec en ajoutant au radical les suffixes τατος, ιστος, en Latin timus (ul-timus) qui s'est habituellement changé en simus (mag-simus) qqfois en rimus et limus après l'r et l'l (pulcher-rimus, facil-limus), et issimus.

Bopp identifie le suffixe τερος avec le suffixe sanscrit tara (mahat-tara = plus grand), timus avec le suffixe sanscrit tama (mahat-tama = très grand), ιων et ior avec le suffixe sanscrit îyas (bal-îyas = plus fort), ιστος avec le sanscrit ~~ista~~ ischtha (bal-~~ista~~ ischtha = très fort). quant à issimus il le dérive de is-timus, ou is serait une contraction de ius, comme dans mag-is. 38



adjectif
degrés de comparaison

En grec on emploie μᾶλλον pour exprimer le comparatif, μάλιστα pour exprimer le superlatif, quand on ne peut pas les former par des suffixes, ce qui est fort rare pour les adjectifs, mais ce qui arrive pour presque tous les participes et pour beaucoup d'adjectifs verbaux en τός, qu'on préfère ne pas employer avec un suffixe.

En latin on emploie _magis_ pour exprimer le comparatif, _maxime_ pour exprimer le superlatif, dans le cas assez fréquent où on ne peut les former par des suffixes.

En français on emploie _plus_ pour exprimer le comparatif, _plus_ précédé de l'article pour exprimer le superlatif relatif, ~~[illegible]~~ _très_, _fort_, _bien_ etc. pour exprimer le superlatif absolu. Cependant x on n'emploie pas cette périphrase pour les comparatifs originaires du latin meilleur, mieux, pire, ~~mo~~ pis, moindre, moins. L'ancienne langue avait

x comme dans les autres langues néo-latines excepté le valaque



encore d'autres comparatifs comme ancienor, greignor (plus grand), et des superlatifs (employés dans le sens absolu) comme bonisme, cherisme, grandisme, saintisme. La nouvelle langue n'a connu aucun superlatif. Les autres langues néo-latines (sauf le valaque) forment le superlatif avec le suffixe latin.

Adjectif
comparatif
~~Degrés de comparaison~~

1° Grec. L'objet comparé se construit ~~[illegible]~~ [illegible] de ἤ avec le comparatif, quand il ~~[illegible]~~ n'est pas mis au génitif : κρεῖττον σιωπᾶν ἤ λαλεῖν μάτην. Gnomiques.

On trouve quelquefois ἀντί pour marquer le choix dans une alternative, πρό pour marquer la préférence, πρός et παρά pour marquer relativement à. Λυκοῦργος κατειργάσατο ἐν τῇ πόλει αἱρετώτερον εἶναι τὸν καλὸν θάνατον ἀντὶ τοῦ αἰσχροῦ βίου. Xén. μήτε παῖδας περὶ πλείονος ποιοῦ μήτε τὸ ζῆν μήτε ἄλλο μηδὲν πρὸ τοῦ δικαίου. Plat. οἱ φαυλότεροι τῶν ἀνθρώπων πρὸς τοὺς ξυνετωτέρους ὡς ἐπὶ τὸ πλεῖον ἄμεινον οἰκοῦσι τὰς πόλεις Thuc. Ἡλίου ἐκλείψεις πυκνότεραι παρὰ τὰ ἐκ τοῦ πρὶν χρόνου μνημονευόμενα ξυνέβησαν Thuc.



Latin. on emploie quam. ac est ancien et poétique. 303

Les termes comparés sont au même cas s'ils sont sujets ou compléments du même mot. haec res laetitiae plus valet quam molestiae. donum spero quam re majus. cui potius credam quam tibi?

Il en est de même si la proposition est un infinitif avec sujet à l'accusatif : decet nobis cariorem esse patriam quam nosmet ipsos. Cic. de fin. 3, 19.

Si le terme comparé n'est pas complément du même mot que l'autre terme, il est construit avec le verbe ~~être~~ à une forme personnelle du verbe sum ; cependant il peut être mis à l'accusatif si l'autre terme est à l'accusatif. tibi, multo majori, quam Africanus fuit, me, non multo minorem quam Laelium, et in republica et in amicitia adjunctum esse patere. Cic. ad fam. 5, 7.

On ne trouve qu'exceptionnellement : iter hoc divisimus, altius ac nos praecinctis unum. Hor. Sat. 1, 5, 5.

ignoratio futurorum malorum melior est quam scientia.

adjectif

comparatif

~~H~~ Grec. le terme comparé est mis au génitif, quand on n'emploie pas ἤ. le génitif subordonne l'idée exprimée par le terme comparé à celle qui est exprimée par l'autre terme; l'emploi de ἤ marque plus fortement le parallélisme entre les deux termes. νέοις τὸ σιγᾶν κρεῖττόν ἐστι τοῦ λαλεῖν. Men. πονηρία θᾶττον θανάτου τρέχει. Plat.

Le génitif du terme comparé s'emploie pour ἤ, quel que soit le cas de l'autre terme: ~~[illegible]~~ δεῖ ἐλευθέρους εἶναι δουλείαν θανάτου μᾶλλον πεφοβημένους. Plat. ἐβούλοντο μείζονι παρασκευῇ τῆς μετὰ Λάχητος πλεῦσαι Thuc. ἔξεστιν ἡμῖν μᾶλλον ἑτέρων Thuc. πείθου τοῖς σοῦ σοφωτέροις. Eurip.

On peut substituer au terme comparé son complément: ἐπικινδυνοτέραν ἑτέρων (= τῆς ἑτέρων παροικήσεως) τὴν παροίκησιν τῶνδε ἔχομεν Thuc.



le terme comparé peut être un nom de personne et l'autre terme un nom de chose : μέγιστον τῶν ἀγαθῶν ἅπαντες εἶναι νομίζομεν τὸ πλέον ἔχειν τῶν ἄλλων. Isocr.

un objet peut être comparé avec lui-même, alors le pronom réfléchi est toujours au génitif : οἱ ἐπιστήμονες τῶν μὴ ἐπιστημόνων θαῤῥαλεώτεροί εἰσι, καὶ αὐτοὶ ἑαυτῶν ἐπειδὰν μάθωσιν ἢ πρὶν μαθεῖν. Plat.

Latin. Le terme surpassé ne 304, 1-3
peut se mettre à l'ablatif, que si
l'autre terme est au nominatif ou dans certains cas
à l'accusatif. Tullus Hostilius ferocior
Romulo fuit. Liv. I, 22. Lacrimā nihil
citius arescit. Rhet. ad Her. 2, 31.
quem auctorem locupletiorem Platone
laudare possumus. Cic. de Resp. 1, 10. Cur
Sybaris olivum sanguine viperino
cautius vitat? Hor. od. 1, 8, 9.

Demosthenem Cicerone eloquentiorem
esse contendo.

En prose l'ablatif est plus rarement
employé si l'autre terme est à l'accusatif
comme complément direct d'un
verbe, à moins que le terme surpassé
ne soit un relatif ~~dépendant~~ faisant partie d'une
proposition négative. Dans ce cas
on emploie toujours l'ablatif: Punicum
bellum, quo nullum majus
Romani gessere. Liv. 38, 53 (= en
comparaison de laquelle les Romains
n'en ont jamais soutenu de ~~plus grande guerre~~ guerre plus considérable
= la guerre la plus ~~grande~~ considérable
que les Romains aient soutenue. On
ne dit pas maximum, quod).



on ne rencontre qu'exceptionnellement pane egeo iam mellitis potiore placentis. Hor. ep. 1,10,11 (= quam mellitae placentae sunt).

Et non plus rarement : C. Caesar majorem senatu animum habuit. Vell. Paterc. 2,61.

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

§14 <u>Grec</u>. le substantif au génitif peut être l'équivalent de ἢ ὥστε ou ἢ ὥς τε avec un infinitif d'une signification analogue à celle du substantif. Εὐαγόρας καταδεέστερον τὴν δόξαν τῆς ἐλπίδος ἔλαβεν. Isocr. Φίλιππος Θηβαίους περαιτέρω τοῦ καιροῦ ἢ τοῦ ὑμετέρου συμφέροντος ἰσχυροὺς κατεσκεύασεν. Esch. — οἱ πρόγονοι κρείττω τὴν ἐπὶ τοῖς ἔργοις δόξαν τῶν φθονούντων κατέλιπον. Dém.



154

~~ceux~~

Latin. L'emploi de l'ablatif 304, 4

pour quam erat, est, fuit. est limité

à spe, exspectatione, opinione, justo,

solito, dicto, aequo, necessario.

opinione omnium majorem agri

dolorem. Cic. Brut. 1 Caesar opinione

celerius venturus esse dicitur. Cic. ad

fam. 14, 23.

2° pour marquer qu'une qualité est disproportionnée relativement à qque chose, on emploie après le comparatif

en Grec ἢ κατά avec l'accusatif quand la disproportion est relative à un objet, ἢ ὥστε× avec l'infinitif quand la disproportion est relative à une action : οἱ Ἀθηναῖοι ἐν Σικελίᾳ μείζω ἢ κατὰ δάκρυα ἐπεπόνθεσαν Thuc. — ἦν μείζω κακὰ ἢ ὥστε ἀνακλαίειν.

×(plus rarement ἤ, ἢ ὡς)

en Latin quam pro quand la disproportion est relative à un objet, quam ut× quand elle est relative à une action : proelium atrocius quam pro numero pugnantium. Liv. 21, 29. — major sum quam cui (ou quam ut mihi) possit fortuna nocere. Ov. Met. 6, 195 (toujours le subjonctif) — praeda major, quam quanta belli fama fuerat, revecta est. Liv. 1, 35.

304, 4

~~[illegible]~~ parfois
× quam qui, quam quantus

11a 3?

~~5a~~ Gru. πλέον, ἔλαττον, μεῖον s'emploient invariables, seuls ou en apposition avec un substantif, quand ils sont suivis d'un nombre, qui est construit avec ἤ ou mis au génitif: τοῖς στρατιώταις ὠφείλετο μισθὸς πλέον ἢ τριῶν μηνῶν. Xén. ἀπέθανον οὐκ ἔλαττον τῶν εἴκοσιν. Xén. οὐκ ἂν δύναιο μεῖον ἢ ἐν ἓξ ἢ ἑπτὰ ἡμέραις ἐλθεῖν πρὸς τὴν ἐμὴν οἰκίαν. Xén. ἐν πλεόν ἢ διακοσίοις ἔτεσι. Dém.

adjectif

comparatif

Latin. plus, amplius, minus s'emploient invariables, seuls ou accompagnés de quam, avec les noms de nombre ou de mesure (comme annus, pars dimidia, digitus transversus etc), qui restent en général au même cas qu'ils auraient sans plus, amplius, minus, mais qui peuvent être à l'ablatif comme compléments de plus, amplius, minus quand ces mots sont au nominatif ou à l'accusatif.

avec quam. caeduntur Hispani nec plus quam quattuor millia effugerunt Liv. 39, 31. Zeuxis et Polygnotus non sunt usi plus quam quattuor coloribus. Cic. Brut. 18.

Sans quam. plus septingenti capti sunt. Liv. 41, 12. plus pars dimidia ex quinquaginta millibus hominum caesa est. Liv. 26, 40. spatium est non amplius pedum sexcentorum. Caes. de B. G. 1, 38. Quinctius tecum plus annum vixit. Cic. pro Quinct. 12 nix minus quattuor pedes alta jacuit. Liv. 21, 61.

avec l'ablatif. Catilina initio non amplius duobus millibus mili-



tum habuit. Sall. Cat. 56. x inter hostium agmen et nostrum non amplius senis millibus intererat. Caes. de B. G. 1, 15. x Roscius nunquam plus triduo Romae fuit Cic. Rosc. Amer. 27.

quand amplius, plus, minus sont unis à un pluriel avec ou sans quam, le verbe doit être au pluriel : amplius sunt sex menses.

On dit avec l'ablatif de mesure: uno plus Etruscorum cecidit. Liv. 2, 7 (les Etrusques perdirent un homme de plus). ~~...~~ una plures tribus legem antiquarunt quam jusserunt. Liv. 5, 30.

on trouve dans les jurisconsultes : major sit annorum triginta (Gaius, 1, 17). minores triginta annorum servos (id. 1, 18). (sous-entendu quam homo annorum triginta etc.). — On dit ordinairement ou natus, plus, amplius, minus, avec ou sans quam, triginta annos, ou major, minor quam triginta annos natus, ou major (minor) triginta annos natus, ou major (minor) triginta annis (sans natus).

XII

6° quand on compare deux qualités qui conviennent au même sujet, les deux ~~[illegible]~~ adjectifs se mettent au comparatif en Grec avec ἢ 307 et en Latin avec quam οἱ ὀξεῖς μανικώτεροι ἢ ἀνδρειότεροι φύονται Plat. ἀναγκαῖον ἦν συντομώτερον ἢ σαφέστερον διαλεχθῆναι Dion L. aemilii contio fuit verior quam gratior populo. Liv. 22, 38. Non timeo, ne libentius haec in Clodium evomere videar quam verius. Cic. pro Mil. 29.

on peut employer aussi le positif avec μᾶλλον, magis



160

61a 5°

~~7°~~ Le comparatif s'emploie en Grec et en Latin sans terme surpassé 308

a) quand le terme surpassé est indiqué par le sens: αἱρετώτερον τὸ αὐταρκέστερον. Arist. (suppléer: τοῦ ἧττον αὐτάρκους)

b) quand le terme surpassé est l'idée de juste mesure. la juste mesure peut être dépassée de beaucoup ou de peu. dans le premier cas le comparatif exprime le sens de trop: πολλοὶ διὰ τὴν ἰσχὺν μείζοσιν ἔργοις ἐπιχειροῦντες οὐ μικροῖς κακοῖς περιπίπτουσιν. Xén. [voluptas, quum major atque longior est, omne animi lumen exstinguit. Cic. de Sen. 12. Dans le second cas le comparatif exprime l'idée de ~~plutôt~~ un peu, assez: ἀτεχνῶς, εἰ δὲ γελοιότερον (= un peu ridicule) εἰπεῖν, προσκείμενον τῇ πόλει ὑπὸ θεοῦ ὥσπερ ἵππῳ δεομένῳ ἐγείρεσθαι ὑπὸ μύωπός τινος Plat. ~~ἔχει~~ τὰ τοιαῦτα οὐκ ἀηδέστερα (= ne sont pas trop désagréables) ἀκούειν. Plat. Senectus est natura loquacior (un peu parleuse) Cic. de Sen. 16 —

adjectif

comparatif

c) quand le terme comparé est le contraire de l'autre terme: ἄμεινόν ἐστι παντὶ ὑπὸ θείου καὶ φρονίμου ἄρχεσθαι (suppléer: ἢ μή). Θεμιστοκλῆς τὸ ἄμεινον ἢ χεῖρον (= ce qu'il fallait faire ou ne pas faire) ἐν τῷ ἀφανεῖ ἔτι προεώρα μάλιστα. Thuc.

Le positif est presque toujours employé en Grec et en Latin pour exprimer il serait trop long de dire, d'énumérer etc. ὅσα τῷ σώματι ἠνεσχόμην μακρὸν ἂν εἴη μοι λέγειν. Andocide. longum est enumerare

Le positif[x] exprime souvent en Grec qu'une qualité dépasse la juste mesure relativement à une action: ταπεινὴ ὑμῶν ἡ διάνοια ἐγκαρτερεῖν ἃ ἔγνωτε. Thuc. ὀλίγοι ἐσμὲν ὡς ἐγκρατεῖς εἶναι αὐτῶν. Xén.

x avec ou sans ὡς ou ὥστε



Adjectif
superlatif

Grec. Le superlatif relatif se construit avec le génitif des objets comparés. Il s'accorde en genre avec le substantif qui les exprime. τὸ νικᾶν αὐτὸν πασῶν νικῶν πρώτη τε καὶ ἀρίστη. Plat. ἀρετὴ μέγιστον τῶν ἐν ἀνθρώποις καλῶν Eurip. πάντων χρημάτων κράτιστον ἂν εἴη φίλος σαφὴς καὶ ἀγαθός. Xén.

L'objet qualifié par le superlatif peut être un nom de chose, et les objets comparés des noms de personne ou réciproquement. οἱ Ἀθηναῖοι δύναμιν εἶχον μεγίστην τῶν Ἑλλήνων. Thuc. σοφισταὶ πλεῖστοι γῆς ἐκεῖ εἰσι. Plat.

Le superlatif ne prend l'article que quand le sens l'exige ~~[illegible]~~: ἐμὸν ἔργον ἐστὶ προαιρεῖσθαι τῶν λόγων μὴ τοὺς ἡδίστους, ἀλλὰ τοὺς χρησιμωτάτους. Isocr. ἡ καλλίστη καὶ μεγίστη τῶν συμφωνιῶν μεγίστη δικαιότατ' ἂν λέγοιτο σοφία. Plat.

Le superlatif de l'adverbe se construit aussi avec le génitif: ~~[illegible]~~ [illegible] ~~[illegible]~~ Πρόδικος τῶν σοφιστῶν κάλλιστα τὰ ὀνόματα διῄρει. Plat. ἡ ναῦς ἄριστά μοι ἔπλει παντὸς τοῦ στρατοπέδου. Xén.



Le superlatif peut se construire avec le génitif du pronom réfléchi quand on compare un objet avec lui-même ; νεός ὢν πᾶς ἄνθρωπος τὰ τοιαῦτα ἀμβλύτατα αὐτὸς αὑτοῦ ὁρᾷ, γέρων δὲ ὀξύτατα. Plat.

Latin. les objets comparés sont 310
au génitif ou à l'ablatif avec ex
ou à l'accusatif avec inter. quand on
emploie le génitif, l'adjectif s'accorde
en genre tantôt avec les objets comparés:
servitus omnium malorum postremum
est. Cic. Phil. 2, 44; tantôt avec ~~l'obje~~ le terme
~~objet~~ qu'il qualifie: Indus est omnium fluminum
maximus. Cic. N. D. 2, 52



168

le superlatif de l'adverbe peut se construire avec le génitif.

adjectif

Superlatif

2° Grec. on renforce le superlatif en le faisant précéder immédiatement de ὅτι, ou de ὡς, quelquefois de οἷος, ou en ajoutant à ὡς, ᾗ, ὅσος ὁποῖος le verbe δύνασθαi employé seul ou une ~~forme personnelle~~ ou une autre expression ~~synonyme~~ × ~~employé seul ou une forme personnelle~~ : προθυμούμεθα τῶν υἱέων ὡς ἀρίστας εἶναι τὰς ψυχάς Plat. δεῖ ὅτι μάλιστα ἐπιμελεῖς εἶναι τοὺς νέους. Plat. ὁρῶ τὰ πράγματα οὐχ οἷα βέλτιστα ἐν τῇ πόλει ὄντα Lys. οὗτος παρῆν οἷον δεινότατον. Plat. — διηγήσομαι ὑμῖν ὡς ἂν δύνωμαι διὰ βραχυτάτων Isocr. οἱ Λακεδαιμόνιοι σίτῳ ἢ ἀνυστὸν μετριωτάτῳ τρέφουσι κ. ὄψῳ ᾗ δυνατὸν μετριωτάτῳ Xén. ἦγε στρατιὰν ὅσην πανταχόθεν πλείστην ἐδύνατο Thuc.

× comme δυνατόν, οἷός τε etc.

quand le superlatif est précédé d'une préposition, on ajoute toujours ὡς ou ὅτι : δεῖ ὡς ἐν πλείστῳ φυλάττεσθαι ταῖς παρασκευαῖς Dém. δεῖ ὅτι ἐν βραχυτάτῳ τὴν ἁμαρτίαν καταλῦσαι Thuc.



Latin. On met avec les adj. sup. quam, quantus, avec les adverbes quam, quantum, ut accompagnés de possum, exprimé ~~ou sous-entendu~~ ou avec les deux quam seul: Jugurtha quam maximas potest copias armat. Sall. Jug. 48. Hannibal quantam maximam vastitatem potest, caedibus incendiisque efficit. Liv. 22, 3. — Caesari te commendavi ut diligentissime potui. Cic. ad Fam. 7, 17. — dicam quam brevissime — mihi nihil fuit optabilius, quam ut quam gratissimus erga te esse cognoscerer. Cic. ad Fam. 1, 5.

Grec. on ajoute εἷς ἀνήρ au sujet pour renforcer le sens du superlatif* ἐξῆν ἰδέσθαι θησαυροὺς χρυσοῦ πλείστους ἑνὶ ἀνδρὶ ἐν τῷ οἴκῳ καταθέσθαι.

~~* [illegible]~~

...

Latin, on ajoute unus, unus omnium : Scaevolam unum nostrae civitatis et ingenio et justitia praestantissimum audeo dicere. Cic. Lael. 1 us una omnium (= entre toutes) difficillima. Miltiades et antiquitate generis et gloria majorum unus omnium maxime florebat. Nep. Milt. 1.



grec. dans Hérodote, Thucydide,

Platon et les écrivains postérieurs,

le superlatif est souvent uni fortifié par

ἐν τοῖς qui était primitivement une

locution elliptique où il fallait suppléer

un participe tiré de la proposition

mais qui devint ensuite ~~comme~~ invariable et adverbiale

~~[illegible]~~ ἐγὼ ἐν τοῖς βαρύτατα ἂν ἐνέγκαιμι Plat.

~~[illegible] (suppléer: ἐν [illegible])~~ (suppléer: ἐν τοῖς βαρέως φέρουσι)

ὠμὴ ἡ στάσις ἔδοξε μᾶλλον, διότι

ἐν τοῖς πρώτη ἐγένετο. Thuc.

Adjectif
Superlatif
Français

Le superlatif relatif prend toujours l'article, excepté quand il est précédé d'un pronom possessif : mon plus bel appartement, alors il est ~~construit~~ comme un adjectif épithète ; les plus beaux livres. — Quand il suit le substantif immédiatement, il est construit ~~en apposition~~ comme un substantif : dans la coutume des peuples les plus barbares.

Autrefois il ne prenait pas l'article* après un substantif précédé de l'article ou du pronom possessif ni dans les propositions relatives : le pris plus honneste, mes garnemens (= habits) plus chers, plus tost que pot, là ù li esturs (= ~~le combat~~ l'attaque) fust plus forz, celle du monde qu'ayme mieux. — Racine a dit encore : les reliques plus chères. Mais aujourd'hui on dit : le prix le plus honorable, mes habits les plus chers, le plus tôt qu'il peut, là où le combat était le plus fort, celle que j'aime le mieux.

* comme en Italien et en Espagnol

\+ Bajazet 3, 2.

cf. Malherbe ode à Louis XIII
et c'est aux plus saints lieux
que leurs mains sacrilèges
font plus d'impiétés.

Massillon : tout ce que les siècles chrétiens ont eu de docteurs plus consommés.

Molière : mais je veux employer mes efforts plus puissants. Étourdi 5, 2.



on emploie le invariable comme une sorte de neutre, si on n'a en vue que la qualification : à l'endroit où le monstre a la peau le plus tendre. Laf. Adonis.

on fait accorder l'article avec ~~le~~ le terme qualifié ~~sujet~~, si on a en vue les autres ~~sujets~~ objets auxquels on le compare : entre nos ennemis les plus à craindre sont souvent les plus petits. Laf.

Le sens n'oblige pas toujours à choisir : de ces deux sœurs la cadette est celle qui est la plus ou le plus aimée.



Le Français semble employer le superlatif relatif, même lors qu'il n'y a que deux objets comparés : le plus jeune des deux frères, cas où le Grec et le Latin ~~[illegible]~~ emploient, comme il est naturel, ~~[illegible]~~ le comparatif. Cette particularité tient à ce que le français ne peut exprimer le comparatif que par <u>plus</u>, et que d'autre part, ~~le désignant~~ l'objet désigné par l'adjectif ~~étant~~ déterminé, on est obligé d'employer l'article.

Noms de nombre.



noms de nombre

On appelle noms de nombre (nomina numeralia, ἀριθμητικά) des adjectifs qui signifient le nombre.×

[Ils divisent les noms de nombre cardinaux (numeri cardinales, Priscien de figuris numerorum §19) qui signifient le nombre sans autre idée accessoire, et les noms de nombre ordinaux (nomina ordinalia Prisc. ibid §21) qui signifient l'ordre et le rang.] Leur racine unie à différents suffixes forme un assez grand nombre d'adjectifs, de substantifs, et d'adverbes.

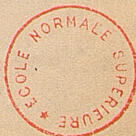
Le sanscrit, le grec et le Latin ont des noms de nombre cardinaux et les noms de nombre ordinaux dont l'origine est la même.

noms de nombre cardinaux

1–10. Scrit. êka, formé de la racine pronominale i et du suffixe ka. – Grec εἷς, μία, ἕν. racine sen qui se retrouve dans ~~[illegible]~~ sem-el, sim-plex, sin-gulus μία pour sem-yâ. racine sa. – Latin ~~[illegible]~~ ūno primitivement oino. de la racine i et du suffixe na. (même

Madvig ch. 11. et appendice

× une portion de ces adjectifs sont quant à la forme de véritables substantifs indéclinables et invariables quant au genre.



formation dans les autres rameaux. —

— 2. dva, δύο,[x] duo. — 3 tri, τρεῖς tri. — 4 tschatvar (katvar); τέτταρ, τέσσαρ[x], pour τετϝαρ, κετϝαρ; quattuor — 5. pantschan. πέντε. quinque — 6 schasch (ças). ἕξ. sex. — 7. saptan ἑπτά. septem. — 8 aschṭan. ὀκτώ. octo. — 9 navan. ἐννέα ~~pour~~ de νεϝα(ν), avec ~~[illegible]~~ prothèse de l'ἐ et redoublement du ν. — 10. daçan. δέκα pour δεκαν) decem.

11 - 19. on les forme en ajoutant les unités à 10.

Scrit. êkâdaçan. dvâdaçan. trayôdaçan. tschaturdaçan. pantschadaçan. schôdaçan, saptadaçan. aschṭadaçan. navadaçan,

ἕνδεκα. δώδεκα. τρεῖς, τρία καὶ δέκα plus fréquent chez les Attiques que τρεισκαίδεκα. τέσσαρες, τέσσαρα καὶ δέκα etc. que τεσσαρακαίδεκα indéclinable (et plus tard τεσσαρεσκαίδεκα étant indéclin.). πεντεκαίδεκα ~~[illegible]~~ ἑκκαίδεκα. ἑπτακαίδεκα.

undecim. duodecim. tredecim. ou decem et tres, tresdecim. quattuordecim. quindecim. sedecim ou sexdecim, ou decem et sex. decem et septem ou septendecim.

duo, duo ou duos, duorum, duobus. duae, duas, duarum, duabus. — duum millium

[x] indéclinable pour tous les cas. ou bien δυοῖν pour le génitif et le datif. δυεῖν est rare. δυοῖ n'est pas attique

[x] τρεῖς, τρία, τριῶν, τρισίν. — tres, tria, trium, tribus,

τέσσαρες, τέσσαρας, τέσσαρα, τεσσάρων, τέσσαρσιν

20 – 90

~~Dizai~~ les formées en ajoutant les unités aux dizaines. les racines sont étroitement unies excepté dans les rameaux Slave, Lithuanien, Germanique où les noms des ~~de~~ unités et des dizaines restent séparés.

Sanscrit. La dizaine est formée de daça-ti, qui donne çati en ti ou daça-ta qui donne çat. – vimçati pour dvim-daçati. – trimçat pour trini daçatâ. – tschatvârimçat. – pantschâçat. – schaschti. – saptati. – açiti. – navati.

Grec. εἴκοσι pour εἴκοτι ancienne forme dorienne Fείκατι, pour Fικατι de dvi dakati. ἐείκοσι est pour ἐFεικοσι avec prosthèse de l'ε. les autres dizaines sont formées avec κοντα, neutre pluriel de dakanta. τριάκοντα. τεσσαράκοντα. πεντήκοντα, ἑξήκοντα. et avec le nom de nombre ordinal ἑβδομήκοντα, ὀγδοήκοντα, ἐνενήκοντα.

Latin. ginti, ginta (neutre pluriel) de deginti, deginta pour dakanti, dakanta. viginti. triginta. quadraginta



pour quatuorā[dec]ginta. quinquāginta, sexāginta. septuāginta (radical inusité ailleurs septuo). octoginta, nonāginta (avec le nom de nombre ordinal.

100 - 1000

Sanst. ĉata. ἑ-κατό. cento. que l'on croit dérivé de dakandakanta.

Les noms de 200 - 900 sont formés en sanscrit par les deux mots ou leurs deux radicaux dvê ĉatê ou dviĉata.
- Grec. il a formé avec le radical κατο ou κοτο et le suffixe ya, le radical κοσιο de κοτιο qui est uni aux radicaux des unités terminés par ᾰ: διακόσιοι, αι, α. τρια.. τετρα.. πεντα. ἑξα.. ἑπτᾰ.. ὀκτᾰ.. ἐνᾰ...
- Latin forme des adjectifs pluriels avec le suffixe cento. ducento. trecento. quingento (pour quinc-cento). sexcento. nongento (avec le nom de nombre ordinal).
- quadrin-gento, septin-gento, octin-gento sont formés avec un radical analogue à saptan.

1000. — pas de racine commune à la famille Indo-Européenne. — Scrit. sahasra. — χιλιο — mili, milli. Etymologie inconnue.

noms de nombre ordinaux:

Ils sont formés avec des suffixes de superlatifs, excepté le nombre 2.

1. Scrit. pra-thama. πρῶ-το Dor. πρᾶ-το. προ τα. — pri-mo peut être de pro-imo. — 2. Scr. dvi-tiya. — δεύ-τερο. suffixe de compar. avec renforcement de l'υ. — se-cundo de seq. — 3. tri-tiya. — τρί-το — ter-tio (identique au scrit). — 4. tschatur-tha. — τετάρ-το. — quar-to pour quatuor-to. — 5. pan-tscha-ma. — πέμπ-το. — quin(c)-to. — 6. schasch-tha. — ἕκ-το pour ἕξ-το. — sex-to. — 7. sapta-ma. — ἕβδο-μο pour ἕπτο-μο. — septi-mo — 8. aschta-ma. — ὄγδο-Fο pour ὀκτο-Fο et octa-vo avec le suffixe <u>va</u>. — 9. nava-ma. — ἔνα-το, ἔννα-το pour ἐνεFα-το. — nô-no pour nov-no, novi-no, novi-mo. — 10 daça-ma. — δέκα-το. — deci-mo.



186

11-19.

Sct. êkâ-daça. dvâ-daça. etc – grec. – δεκα-το. – Latin. undecimo. duo-deci-mo. les autres par deux mots tertius decimus etc.

20-90.

Scrt. ou tama ou a. vinçati-tama ou vinça. – κοσ-το de κοτ-το pour κοτι-ου κοντα-το. – gēsimo pour cēsimo ou censumo de cinti ou cinta-tumo ou timo.

100-1000. – çata-tama. – ἑκατο-στο. – cent-ēsimo. – διακοσιο-στο, ou-çata-tama – du-centesimo.

1000. sahasra-tama. – χιλιο-στο. – mill-ēsimo.

noms de nombre cardinaux, et ordinaux.

grec quand les unités précèdent les dizaines, les dizaines, les centaines, les centaines les mille, il faut καί; quand elles suivent, on peut ajouter ou supprimer καί. — πέντε καὶ εἴκοσι. εἴκοσι καὶ πέντε εἴκοσι πέντε. — δέκα καὶ ἑκατόν. ἑκατὸν καὶ δέκα. ἑκατὸν δέκα, — quand on date, ἐνάτῃ ἐπὶ δέκα.

quand 8 ou 9 sont ajoutés à une dizaine, on exprime ordinairement le nombre par la dizaine supérieure avec δυοῖν ou ἑνός, μιᾶς δέων. ἀπέπλευσε ναυσὶ δυοῖν ou μιᾶς δεούσαις πεντήκοντα. de même avec les noms de nombre ordinaux ἑνὸς δέοντι τριακοστῷ ἔτει.

διακόσιοι etc. χίλιοι etc. μύριοι etc. se trouvent au singulier avec un collectif ἵππος χιλία τριακοσία.

μυρίοι paroxyton dans le sens d'un nombre indéfini. μυρίας χρόνος.



188

Latin. De ~~20~~ 20 à 100 il faut dire unus et viginti, ou viginti unus. au dessus de cent on ne peut dire que centum et sexaginta sex, ou centum sexaginta sex. — mille est un adjectif indéclinable. mille homines, hominum, hominibus. Il a construit 99 fois comme un substantif avec un génitif: mille passuum erant inter urbem cartaque. — millia, millium, millibus s'emploie précédé des nombres inférieurs avec le génitif. tria, sex, viginti, centum millia peditum. quand millia est suivi de nombres inférieurs, le substantif a construit au même cas, non au génitif; quand il suit: caesi sunt tria millia trecenti milites. — au génitif quand il précède: Caesar Gallorum duo millia quingentos sex cepit. — un million decies centum ou centena millia, 1,100,000 undecies etc. — 1,036,196 decies centena millia viginta sex millia (centum) nonaginta sex. — on dit tertius decimus plutôt que decimus tertius ou decimus et tertius, unus et vicesimus (dict.) plutôt que

primus et vicesimus, alter et vicesimus ou vicesimus alter ou duo et vicesimus (duo indéclinable) plutôt que secundus et vicesimus. On dit tertius et vicesimus, ou vicesimus tertius etc.

pour 18, 19, 28, 29, 38, 39, ~~comme en grec~~ on dit duodeviginti, undeviginti, duodetriginta, undetriginta, duo-, undequadraginta de préférence à decem et octo etc. De même duodevicesimus, undevicesimus etc.



noms de nombre distributifs (dispertitiva. [illegible]).

on emploie pour marquer distribution en Grec, les noms de nombre cardinaux composés avec σύν, σύνδυο (deux par deux), σύντρεις, συνδώδεκα, συνεκκαίδεκα etc., ~~[illegible]~~ on précède de κατά ou ἀνά καθ' ἕνα, κατὰ δύο ἐπορεύθησαν, en Latin, singuli, bini, terni, ou trini etc. (gén. um).

en Latin on les emploie: 1° quand un nombre est répété pour chaque objet: Caesar et Ariovistus denos comites ad colloquium adduxerunt. puerum septenum denum annorum. Tritici modius erat sestertiis ternis. avec singuli on peut employer les noms de nombre cardinaux: singulis denarii treceni ou trecenti imperabantur. 2° quand on marque le multiplicande: bis bina, decies centena millia, ter novenae virgines. 3° avec les substantifs qui s'emploient au pluriel d'un seul objet: bina castra, quinae litterae, on dit toujours una, trina castra, litterae etc.

adverbes de nombre

on forme des adverbes signifiant combien de fois, en Grec ἅπαξ, δίς, τρίς, et à partir de cinq, πεντάκις, ἑξάκις etc, en Latin, semel, bis, ter, quater, et quinquies, sexies, etc.

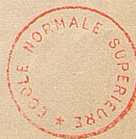
en Latin on forme avec les noms de nombre ordinaux des adverbes en <u>um</u> et en o. <u>primum</u>, en premier lieu, pour la première fois. <u>primo</u>, au commencement. — <u>iterum</u>, pour la seconde fois. <u>deinde</u>, <u>tum</u>, en second lieu. — <u>tertium</u> <u>comml</u>, comml pour la troisième fois.



En grec on formait avec les noms de nombre cardinaux toutes sortes d'adjectifs composés: μονο-, δι-, τρι-, τετρα-σύλλαβος, έτης, μετρος, μηνος, etc. et πλάσιος, πλοῦς. Les formes sont variables ~~avec~~ pour les autres nombres: ἑπταετής ou ἑπτέτης, χιλιο-τάλαντος. — On formait les substantifs en άς, άδος: ἑνάς ou μονάς, δυάς, τριάς, τετράς, πεμπάς, ἑξάς, ~~[illegible]~~ ἑβδομάς, ὀγδοάς, ἐννεάς, δεκάς, ἑνδεκάς, etc. εἰκάς, τριακάς, τεσσαρακοντάς, etc. ἑκατοντάς, χιλιάς, μυριάς.

— avec les noms de nombre ordinaux on formait des adjectifs en αῖος, αία, αῖον indiquant le nombre de jours: δευτεραῖος ἀφίκετο il arriva le second jour, au bout de deux jours.

Latin. On formait des dérivés avec les noms de nombre ordinaux en anus employés particulièrement pour désigner la légion des soldats: primanus, secundanus, tertianus, tertiadecimani. — avec les distributifs des adjectifs en arius pour marquer de combien de parties égales ou d'unités un objet est composé: numerus binarius, nummus denarius, senex octogenarius. On dit: numerus singularis, ~~et~~ plutôt que singularius, millenarius plutôt que milliarius. — noms de nombre multiplicatifs: simplex, duplex, triplex, quadruplex, ~~quinque~~ septemplex, decemplex, centuplex. Les autres ne se rencontrent pas dans les auteurs anciens. — noms de nombre de proportion. On les emploie ordinairement au neutre (duplo major): simplus. duplus. triplus. quadruplus. quinquiplus. peut-être sexuplus. septuplus. octuplus. decuplus. centuplus.



Fractions.

Grec. Le dénominateur est construit au génitif avec le ~~[illegible]~~ numérateur, et tous deux sont accompagnés de l'article: τῶν πέντε μερῶν τὰ δύο ou τῶν πέντε αἱ δύο μοῖραι. les deux cinquièmes. — quand le dénominateur surpasse le numérateur d'une unité, on le supprime: τὰ δύο μέρη les deux tiers. — demi s'exprime par ἡμι composé avec le mot: ἡμιτάλαντον. πέντε, ἑπτὰ ἡμιτάλαντα signifient deux, trois talents et demi.[x] — ἐπίτριτος, ἐπιτέταρτος etc. signifient un et un tiers, un et un quart etc.

[x] πενθημιμερὴς τομή signifie la césure qui est faite après deux pieds et demi: arma virumque cano / Troiae etc.



Latin. le demi, dimidia pars. le tiers, tertia pars etc. ou dimidia quarta $\frac{1}{8}$, tertia septima $\frac{1}{21}$. — quand le dénominateur surpasse le numérateur d'une unité, on dit duae, tres, quattuor partes etc. — on peut dire duae septimae, tres septimae etc. — on peut exprimer $\frac{5}{6}$ par pars dimidia ($\frac{3}{6}$) et tertia ($\frac{2}{6}$), $\frac{10}{21}$ par pars tertia et septima ($\frac{7}{21} + \frac{3}{21}$).

les deux tiers, les trois quarts, les quatre cinquièmes

~~ἐνάτῃ ἐπὶ δέκα~~

En Grec et en Latin on exprimait la date de l'année par les noms de nombre ordinaux: τῷ τρίτῳ καὶ δεκάτῳ ἔτει — anno quarto et decimo. — Dans les langues néo-Latines on emploie les noms de nombre cardinaux; l'an ~~mil~~ quatorze, l'an mil six-cent quatre-vingt.

Le jour du mois est exprimé en Grec par des noms de nombre ordinaux au féminin en sous-entendant σελήνη ou ἡμέρα. Le premier du mois ἕνη καὶ νέα. au lieu de καί on emploie ἐπί: ἐνάτῃ ἐπὶ δέκα (pour ἐννεακαιδεκάτῃ). — En Latin ante diem tertium calendas, nonas, Idus. — Dans les langues néo-Latines: le premier le deux Janvier.

avec l'heure, en Latin les noms de nombre ordinaux: quota hora? septima. — Dans les langues néo-Latines, les cardinaux: il est deux heures, sept heures (le pluriel en Italien et en Espagnol sono le due, son las dos).

En français Charles premier, mais Henri deux, trois, quatre. autrefois Charles cinquiesme — pour les citations livre trois, chapitre deux (dans les langues néo-Latines)



Julius et Mars;
sex Maius Nonas October
Quatuor at reliqui. Dabit Idus quilibet octo

Kalendae januariae
nonis decembribus

1 Kal.
Nonae 5, mais 7 (Mars ~~Juillet~~ Mai Juillet October)
Idus 13 mais 15
pridie Kal(endas), Non(as), Id(us)
ante diem tertium Kal.
retrancher pour les nones de 6 ou 8
— ides de 14 ou 16
~~nou 30 + 2~~ — Kal. de ~~30 ou 31 + 2~~ 32 ou 33

A. d. ~~III~~ Non. Jan. = 3 Janvier
a. d. VIII Id. Jan. = 6 Janv.
a. d. XVII Kal. ~~Febr.~~ = 16 Janv.

intercalation entre a. d. VI Kal. Mart. et a. d. VII Cal. Mart.: = a. d. bis sextum Kal. Mart.

nummus sestertius ou nummus

sestertii

duo millia sestertiûm ou -um

duo, septem sestertia =

duo septem millia sestertiôr

decies centena ou antum

millia sestertiôr ou sestertium

ou sestertium decies = 1,000,000

de sesterces, undecies sestertium

= 1,100,000 sest., ter et vicies

= 2,300,000

sestertium quadragies

relinquitur, accepi, in sestertio vicies (2,000,000). egere

AS = 11 semis 2 as 1/2

as et libra se divisent

en 12 unciae

sextans 1/6 (2/12), quadrans 1/4 (3/12)

triens $\frac{1}{3}$ ($\frac{4}{12}$), quincunx $\frac{5}{12}$, semis (gén. semissis)

$\frac{1}{2}$($\frac{6}{12}$), septunx $\frac{7}{12}$, bes[×] $\frac{2}{3}$ ($\frac{8}{12}$), dodrans $\frac{3}{4}$ ($\frac{9}{12}$)

de-sextans

dextans $\frac{5}{6}$ ($\frac{10}{12}$) deunx ($\frac{11}{12}$)



triumviri

diviserunt terra

jugera et septunces

× bina partes assis cf. duae partes = bi $\frac{2}{3}$

(de-quadrans)


ECOLE NORMALE SUPERIEURE



Adiectif

